

Commune de Langast
- Côtes d'Armor - Bretagne

ETUDE
DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL ET
PAYSAGER

30 novembre 2019



Les communes du Patrimoine
Rural de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon
CS 46938
35069 Rennes cedex



Les **Communes** du
Patrimoine Rural
de **Bretagne**

Le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » tient compte de l'existence d'un patrimoine architectural et paysager permettant de comprendre le pays et ses habitants.

Pour cela ce bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine ou proche de cet état, et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse détaillée du patrimoine architectural et paysager de la commune de Langast.

Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de ce patrimoine.

Attribution du label à la commune de Langast

- Phase du repérage

Le repérage est la 1^{ère} phase d'attribution du label. Une journée de travail sur la commune a permis d'appréhender l'opportunité de la candidature : observation, sur l'ensemble du bourg et des villages, de la qualité du patrimoine bâti et paysager selon les critères du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».

Une journée de repérage du patrimoine architectural et paysager a été organisée :

Le 27 novembre 2018 :

- En présence de M. Yvon Le Jan, maire de Langast, M. Jean-Luc Colleu 1er adjoint : (Finances, Affaires sociales, Eau et Assainissement, Bâtiments communaux, Cimetière) et M. Jean Christophe Amice 2eme adjoint (Environnement, Aménagement, Enfance Jeunesse, Cantine).
- Avec M. Denis Lefort ,Architecte des bâtiments de France, UDAP Côtes d'Armor, Mme Emmanuelle Pris, UDAP Côtes d'Armor, M. Jean-Jacques Rioult, Service régional de l'Inventaire, M. Sébastien Marie, Adjoint au maire de Plounéour-Menez (Finsitère, CPRB), M. Bernard Belorgey, CAUE 22, Mme Cécile Landure, Service Habitat et Urbanisme Loudéac Communauté Centre Bretagne, et Mme Laurence Marquet, CPRB.

Suite au repérage, le Comité technique a émis un avis favorable à la poursuite de l'attribution du label à la commune de Langast, le 5 mars 2019. Cet avis a été validé par le Conseil d'administration de l'association le 27 avril 2019.

- Phase de l'étude

La réalisation d'une étude comprend un recensement détaillé, qualitatif et quantitatif, du patrimoine architectural. Celle-ci permet de préciser le nombre de villages retenus et de se déterminer sur l'attribution du label. Deux journées de terrain auront été nécessaires : les 4 et 10 septembre 2019.

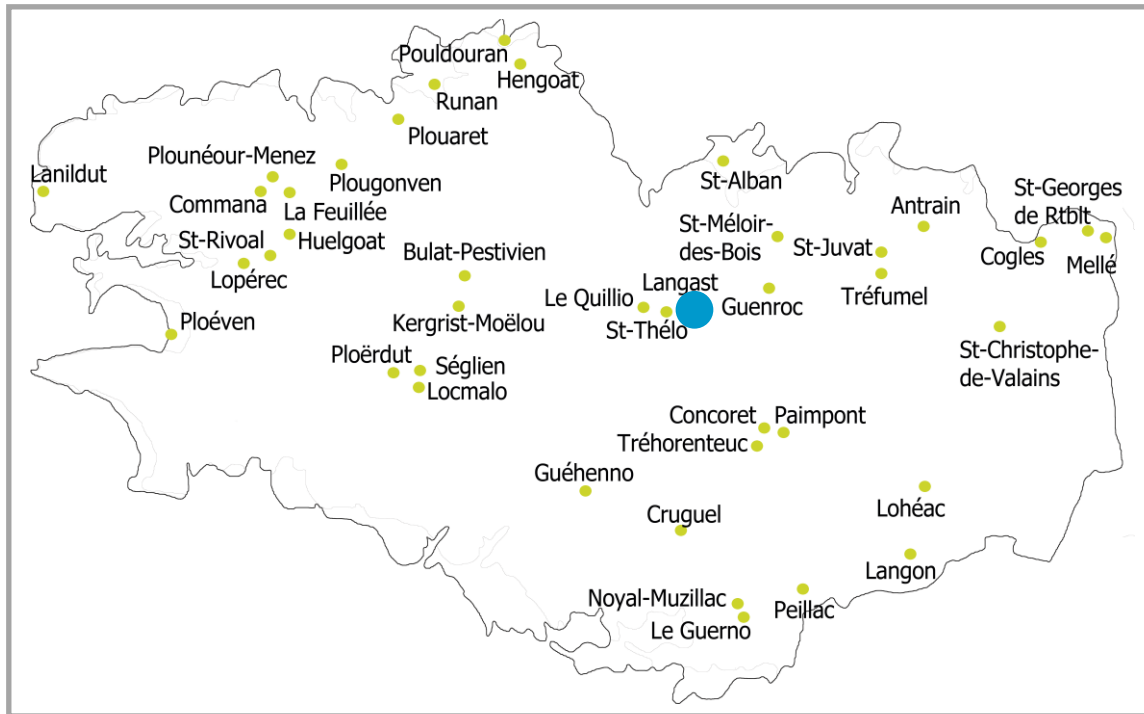
- Attribution du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne »

Les membres du Comité Technique et Scientifique du Label, réuni le 22 octobre 2019, ont pris connaissance de l'analyse détaillée du patrimoine de la commune. A l'issue de cette présentation, le comité a émis un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution du label "Communes du patrimoine rural de Bretagne".

Cet avis a été validé par le Conseil d'Administration le 30 novembre 2019. La remise du label a été officialisée le 30 novembre 2019.

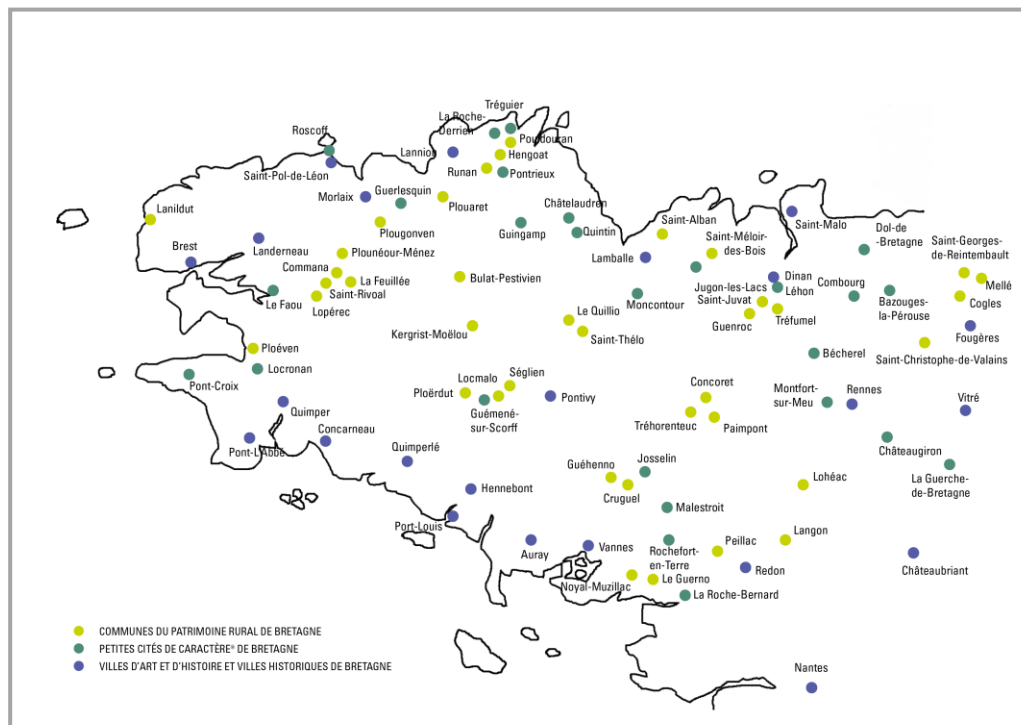
La commune de Langast

Localisation



Structures de développement

- . Département :
Côtes d'Armor
- . Communauté de communes :
Loudéac Communauté Bretagne Centre
- . Pays :
Pays Centre Bretagne
- . Office de tourisme :
Langast
- . Destination touristique :
Cœur de Bretagne
- . Outils de développement territorial :
Aides à la pierre/ Amélioration de l'habitat
LCBC



Géographique

- Les villes les plus proches :
- Loudéac à 15 km
 - Pontivy à 39 km
 - Saint-Brieuc à 60 Km

Communes voisines et labels patrimoniaux :

- CPRB : Le Quillio et Saint Thélo
- PCC : Montcontour
- VAH-VH : Lamballe, Pontivy

Langast

Superficie :

2 045 ha

Population :

643 habitants au 1er janvier 2015

Activité :

- . Agricole
- . Artisanat

Commerces :

- . Bar / tabac / Presse / Point poste
- . Traiteur Saint Gal
- . Vente directe de la ferme

Services :

- . Ecole en RPI
- . Accueil périscolaire
- . Cabinet infirmier
- . Point Poste

Document d'urbanisme :

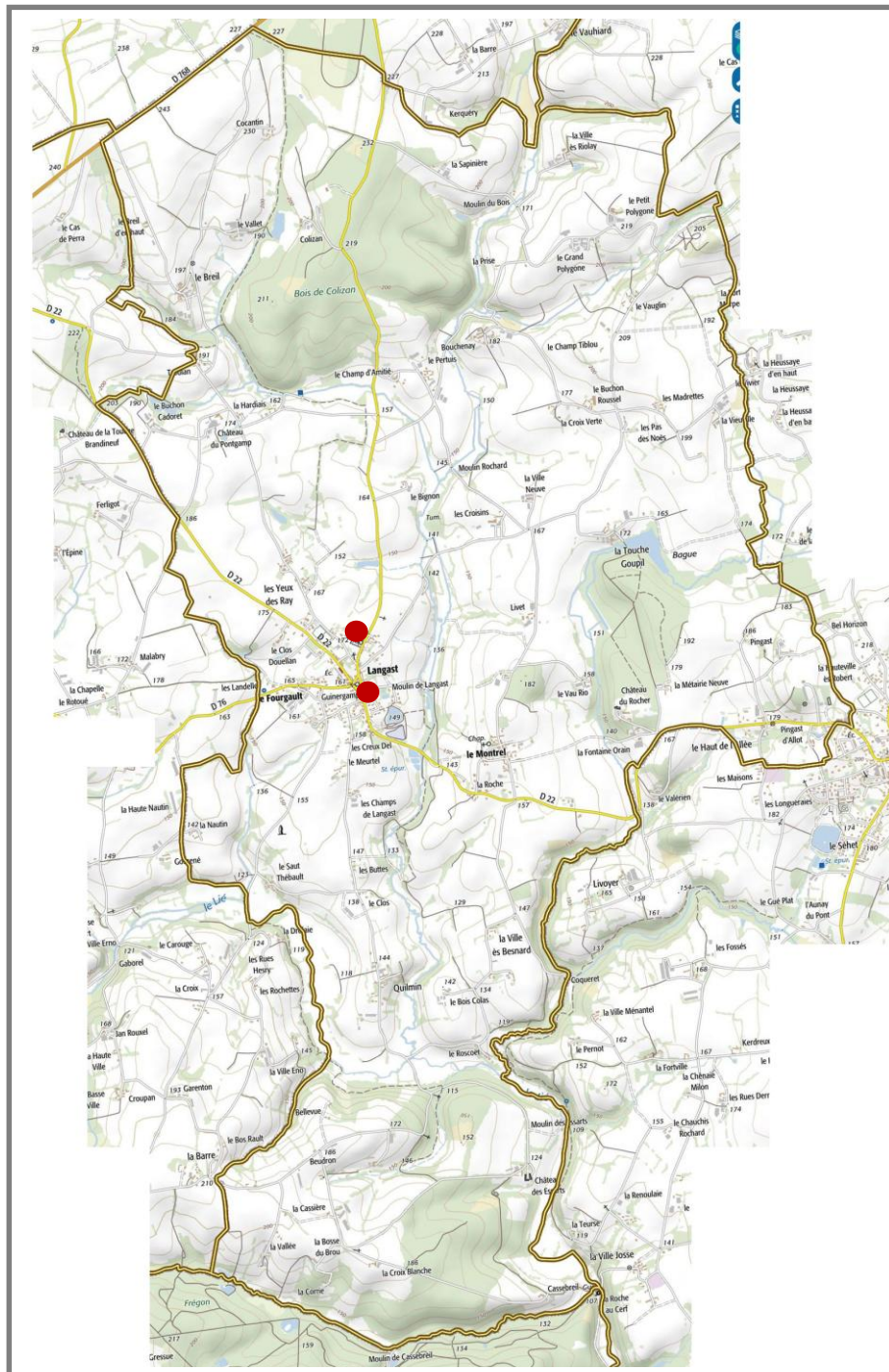
- . PLU
- . PLUI en cours

Monuments historiques :

- . Eglise Saint-Gal, classée MH en 1981
- . Chapelle Saint-Jean, classée MH en 1913

Site naturel :

- . Le menhir (près du Saut Thébault)
- . Site de la Roche aux Cerfs sur 3 communes



● Monument
historique

Nord

Un mot d'Histoire



Carte postale ancienne
– Le bourg de Langast



Carte postale ancienne
– Le bourg de Langast



Eglise avant restauration – 1928 – Frontin
de la Meselière

. Reflet architectural de l'histoire de Langast

Le bourg de Langast aurait pour origine un ermitage du Haut Moyen Age, en vieux breton Lann. On connaît peu de choses de la paroisse de Langast.

L'existence de Langast serait avérée dès le X^e siècle. Celtes et Romains se succèdent sur le territoire de Langast, laissant quelques vestiges.

Le nom de la localité est attesté sous les formes *Langaal* au 12^{ème} siècle, vers 1330 et à la fin du 14^{ème} siècle, *Langal* en 1426 et en 1432. La forme actuelle Langast apparaît dès 1516. Le nom de Langast provient de l'ancien breton *Lann* ermitage, et de saint gal d'origine irlandaise.

La paroisse de Langast, enclavée dans l'évêché de Saint-Brieuc, faisait partie du doyenné de Coëtmieux relevant de l'évêché de Dol et était sous le vocable de saint Gal. Elle est sous le contrôle d'un prieur vers 1330 et acquiert le titre de paroisse en 1452. Celle-ci dénombre six maisons nobles, au cours du 15^{ème} siècle.

Au 17^{ème} siècle, Colbert autorise Langast à organiser des marchés de toiles et de bestiaux. La commune devient alors un bourg commercial prospère et un centre administratif important, avec halles, terrains libres et avantageux pour les foires, des logements pour les fonctionnaires, une église spacieuse...

L'élection de la première municipalité a lieu en 1790. Des troubles éclatent entre chouans et républicains, et en 1795, une colonne mobile républicaine est attaquée lors d'une embuscade.

Au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, c'est la plus importante des communes du canton sur le plan commercial avec un développement basé sur l'agriculture. Elle exporte plusieurs milliers de kilogrammes de beurre dans la région de Rennes. Cette activité se lit encore sur la façade des bâtiments. De nombreuses étables, granges parsèment le territoire.

En 1859, Langast compte 1 512 habitants. Les landes recouvrent une partie des terres. Elles sont défrichées au 19^{ème} siècle pour permettre la culture de blé noir.

. Reflet architectural de l'histoire de Langast :



Carte postale ancienne
– Le bourg de Langast

Un joyau : l'église St Gal

Longtemps considérée comme datant du 17^{ème} siècle, les travaux de restauration achevés en 1995, ont permis de découvrir des éléments d'architecture datant du X^{ème} siècle (au plus tard) ainsi que des peintures murales. La découverte de ces fresques représente un évènement majeur pour la connaissance de la peinture médiévale. Ces peintures sont de trois époques différentes : Romanes - 16^{ème} siècle - 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

D'autres édifices méritent également l'attention :

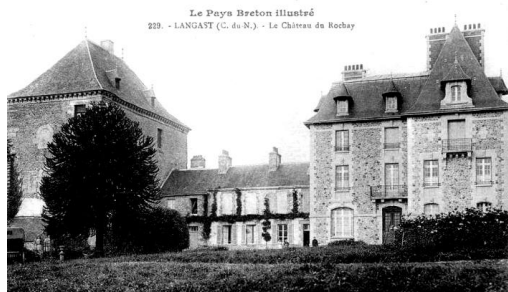
- La chapelle St Jean (16^{ème} siècle)
- Le château du Rochay (17^{ème} siècle)
- Le château du Pontgamp (18^{ème} siècle)
- Le château des Essarts (15^{ème} siècle)
- Le village du Montrel et sa chapelle restaurée
- Le menhir du Saut-Thébaul de 3,45 mètres de haut en granite et disposant de 4 cupules. Il existait un deuxième menhir couché de 4 mètres de long, aujourd'hui disparu.
- La motte du châtelet (ou tumulus de la bonne du diable)

Le petit train des Côtes d'Armor

C'est sur le développement de son agriculture que « la région » fonde tous ses espoirs. C'est également un objectif prioritaire des chemins de fer départementaux. Pour autant, la desserte du canton de Plouguenast n'est pas retenue dans le premier réseau déclaré d'utilité publique en 1900. Les discussions sur le second réseau, qui débutent quelques années plus tard, redonnent un nouvel espoir à cette région. L'attente est à la hauteur de la déception ressentie au moment du choix du tracé de Moncontour-Collinée, et c'est d'ailleurs comme une compensation qu'est proposée la ligne Plémy-Loudéac via Langast, Plouguenast et La Motte. La ligne Plémy-Loudéac est finalement incluse dans le programme des lignes à construire dans le second réseau déclaré d'utilité publique en 1912. La construction débute dès 1912, mais la guerre 1914-1918 interrompt tous les chantiers. Durant cette première période, la jonction des lignes du premier et du second réseau constitue une difficulté que les concessionnaires des deux réseaux doivent résoudre. Le rachat de l'ensemble du réseau par le département en 1921 et son exploitation en régie viennent simplifier une situation qui s'annonçait ubuesque.

Ce n'est d'ailleurs qu'en 1921 que reprennent les travaux de construction. Ils ne s'achèvent qu'en 1925, dans une conjoncture difficile pour les lignes départementales qui commencent à souffrir de l'avènement d'un nouveau concurrent : l'automobile. Le dimanche 29 mars 1925, la ligne Plémy-Loudéac est enfin inaugurée et l'optimisme des personnalités locales quant à son succès est sans borne. Malgré la liaison avec le Réseau Breton à Loudéac, le trafic de la ligne reste modeste et loin des prévisions escomptées. Le trafic voyageurs est particulièrement faible, sauf en de rares occasions, à tel point que les autorails De Dion JM, surnommés « La Chouette » dans la région, vont assurer seuls ce trafic de 1926 à 1934. Les convois vapeur sont réservés aux marchandises. Ce trafic marchandises, loin d'être négligeable, ne peut cependant à lui seul assurer la rentabilité de la ligne. Dès 1934, le trafic voyageurs par voie ferrée est arrêté. L'apparition des camions, après les automobiles particulières et les autocars, va poursuivre la lente désaffection du rail au profit de la route. Le 1^{er} janvier 1937, les lignes du Mené sont officiellement fermées. Le déferrement entre Plémy et Loudéac s'effectue l'année suivante, seulement 13 ans après l'ouverture de la ligne !

Source : Association des Chemins de Fer des Côtes-du-Nord



Carte postale ancienne
– Le bourg de Langast



Carte postale ancienne
– Le bourg de Langast

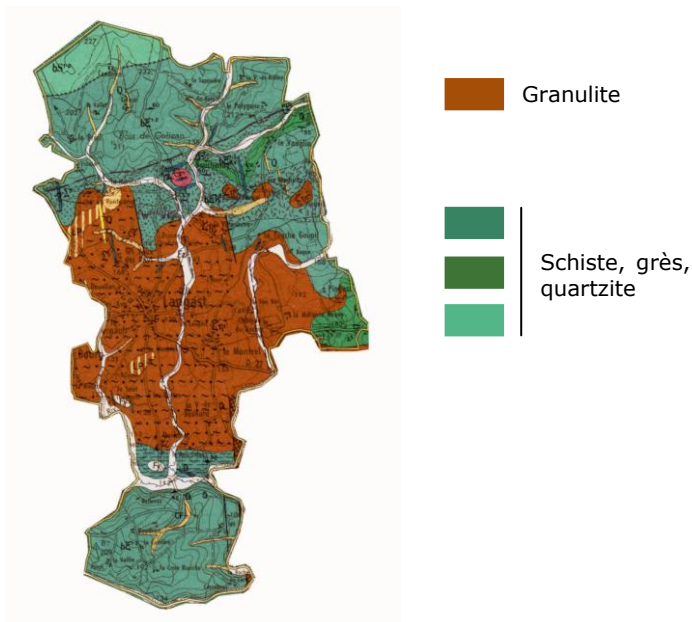
Langast; dans un fond, à 15 l. à l'O.-S.-O. de Dol, son évêché [aujourd'hui *Saint-Brieuc*]; à 15 l. $\frac{1}{3}$ de Rennes, et à 1 l. $\frac{3}{4}$ de Moncontour, sa subdélégation. Cette paroisse se trouve enclavée dans le diocèse de Saint-Brieuc, et compte 1400 communicants. Elle ressortit au siège royal de Saint-Brieuc. La cure est à l'Ordinaire. Son territoire, borné au nord par les montagnes du Mné, renferme quelques terres en labour, beaucoup de landes, avec le bois et la chapelle des Touches. En 1500, on y voyait les manoirs nobles des Exsart [*Essarts*], à Gilles de Kgutenne; Rancoët, à Louis Journin; Couëtlian, à Sébastien de l'Hermitage; Crouésavis, à Guillaume le Chevalier; Guillemen, à Jean de Kquezel; le manoir de Notaint, à.....; le Rochay, haute, moyenne et basse-justice, à Guyon de Guengo, sieur du Rochay, aujourd'hui à M. de Cresnolle. Il se tient par chaque année, à **Langast**, deux foires qui sont célèbres par la prodigieuse quantité de bestiaux qu'on y trouve.

LANGAST (sous l'invocation de saint Gall); commune formée de l'anc. par. de ce nom; aujourd'hui succursale; chef-lieu de perception. — Limit. : N. Plémy; E. Plessala; S. la Motte; O. Plouguenast. — Maisons remarquables: châteaux de Pontgamp, de Rochay. — Princip. vill. : le Vauglin, Bouchenay, les Madretes, la Touche-Goupié, Pingast, le Montrel, la Ville-ès-Besnard, Quillemu, la Basse-Nautin, les Yeux-d'Erées, Troulan, les Creudais, Maison des-Essarts, Guinergamp, le Four-Haut, la Basse-Nautin, le Breil. — Superf. tot. 2028 hect. 89 a. 88 c., dont les princip. div. sont : ter. lab. 882; prés et pât. 206; bois 226; verg. et jard. 32; landes et incultes 586; étangs 7; sup. des prop. bâl. 10; cont. non imp. 81. Const. div. 303; moulins 3 (du Bois, des Essarts, à eau). L'église de **Langast** est fort ancienne; on la fait remonter à 1001. — Il y a deux chapelles, qui sont desservies aux fêtes de saint Gall et de saint Jean. — M. Duval, maire de cette commune, nous a transmis une note sur un monument qui existe au saut l'Ébault. Nous regrettons que cette note ne soit pas assez détaillée pour nous permettre d'exprimer une opinion sur cette antiquité, dite par les uns *Cimetière des druides*, et par les autres *le Fort des Romains*. Ce monument, situé, nous lit M. Duval, sur le tertre du *Châtelet*, s'appuie du côté west sur un énorme rocher, et est entouré de douves sur toutes ses autres faces. Cette dernière circonstance, jointe au nom de *Châtelet*, donne à penser que ces vieilles fortifications sont de l'époque féodale. — Il y a foire les premier et quatrième mardis de mai; le quatrième de juin. — L'arché le mardi. — On parle le français.

Le paysage de Langast

Caractéristiques

• Carte géologique



• Le sous-sol de Langast

Les matériaux extraits du sol ont influencé l'occupation de l'espace, le développement économique, le bâti rural (roche pour les murs,...). Le territoire repose sur un sous-sol de schiste grès et granit dans les vallées les plus encaissées et de granulité dans la partie centrale. Quelques affleurements rocheux sont visibles notamment dans la propriété du Rocher.

• Le relief

L'altitude de Langast varie de 104 m à 240 m. Le territoire est un plateau au relief accidenté parcouru de nombreux cours d'eau. La densité est de 31 habitants au km².

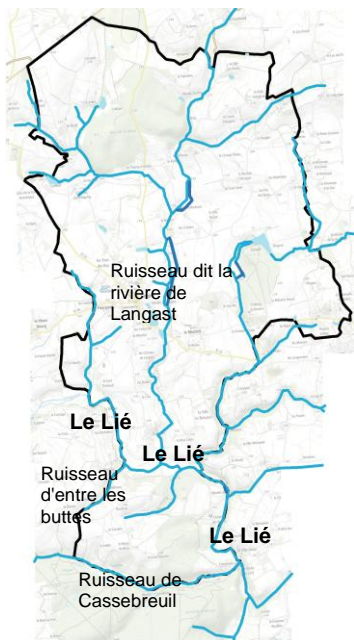
• L'eau

Le Lié est une rivière, affluent gauche de l'Oust qui traverse les Côtes d'Armor et le Morbihan pour se jeter dans La Vilaine à Redon. Longue de 60,7 kilomètres, le Lié naît dans les Monts du Mené sur le territoire de L'Hermitage-Logre (Côtes-d'Armor), son cours adopte une direction méridionale qu'il ne quitte pratiquement plus jusqu'à son exutoire. Le cours arrose de petites communes comme Plouguenast, Plémet et La Chèze. Pénétrant dans le Morbihan, il conflue avec l'Oust près de Les Forges sur le territoire de la commune de Pleurgriffet entre Rohan et Josselin. L'activité meunière était fortement présente sur ses bords.

De nombreux ruisseaux traversent le territoire en limite et en son centre. L'eau est fortement présente sur le territoire d'où la présence de l'activité passée meunière.

A noter la présence de points d'eau ou d'étangs, c'est-à-dire des aménagements d'origine humaine, dont celui de Fromelin, au sud du bourg qui a fait l'objet d'une valorisation touristique.

• Réseau hydrographique



Rivière du Lié



Rivière du Lié



Rivière du Lié



Panorama du relief - sud



Rivière du Lié



Ruisseau dit la rivière de Langast




Point d'eau - Nord de Langast




Affleurement de la roche - Le Rocher

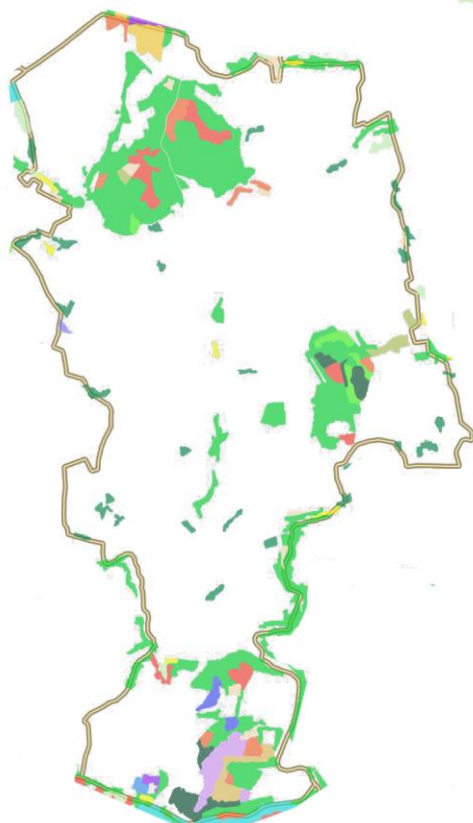
Vue aérienne de Langast



 Le bourg

• Répartition de l'étendue de la forêt et des parcelles agricoles

-  Futaie de conifères
-  Mélange feuillus et taillis
-  Futaie de feuillus
-  Parcelles agricoles



Types de paysage

Divers paysages et milieux naturels se dégagent sur la commune de Langast, liés à la nature du sous-sol. Deux types de paysages contrastés sont observés, avec des implications sur les types de milieux, les activités économiques et l'occupation du sol :

- **Un paysage de plateau avec des parcelles agricoles cultivées ;**
- **Un paysage au relief accidenté de bocage, de vallées, de bois.**

Au nord de Langast les montagnes du Méné composées de landes et de bois.

• Les bois :

Trois bois principaux sont observés autour de manoirs/château :

- Le bois de Colizan au nord ;
- Le bois autour du château du rocher au centre-est ;
- Le bois des essarts au sud est.

A noter également la présence de bois/bosquets le long des vallées notamment du Liée.

Il s'agit d'essence de feuillus principalement. Ces zones boisées sont dépourvues d'habitat.

Aujourd'hui l'activité de ces bois tourne autour l'exploitation du bois et de la chasse.



Zone boisée de la vallée du Lié



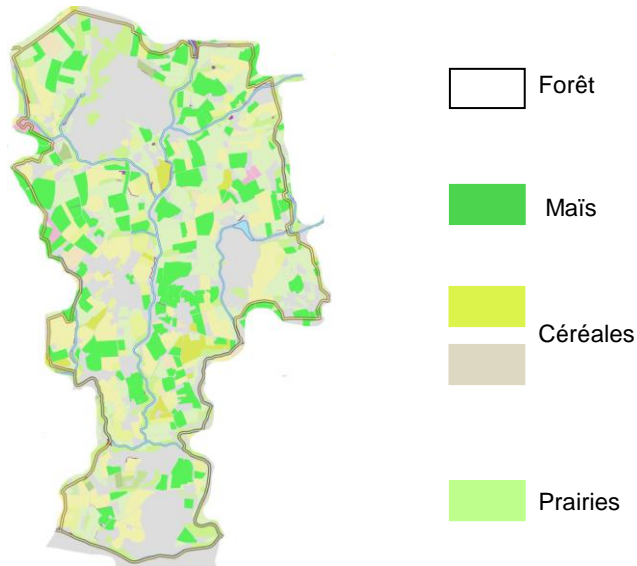
Bois au sud du territoire



Zone boisée de la vallée du Lié

Types de paysage

• Répartition des parcelles agricoles



• Bocage et zones agricoles

La quasi-totalité des parcelles est destinée aux pâturages. Il s'agit de parcelles entourées de talus haies.

Selon le relief accidenté ou plat le bocage présente un aspect différent :

- Dans les parties accidentées, le bocage est plutôt fermé avec une présence de bois/bosquets, haies arborées, arbres isolés. Les parcelles sont pentues, petites et sont donc occupées par des prairies destinées au pâturage.
- Dans les parties où le sol est relativement plat, le bocage est très ouvert. Le sol est utilisé pour cultiver de grandes parcelles destinées aux céréales et fourrages (maïs, orge, colza, avoine,...).

• Les vallées :

De nombreux cours sillonnent le territoire offrant des vallées dont celle du Lié. Elle est aujourd'hui un lieu pour la pêche, la randonnée et les kayakistes.

Ces vallées sont les parties basses du relief occupées par des prairies humides. Ce sont dans ces lieux que les moulins à eau ont été érigés. A Langast, de nombreux moulins à farine bordaient cette rivière. Aujourd'hui, au repos voire à l'abandon, ils font tout de même partie intégrante du paysage.

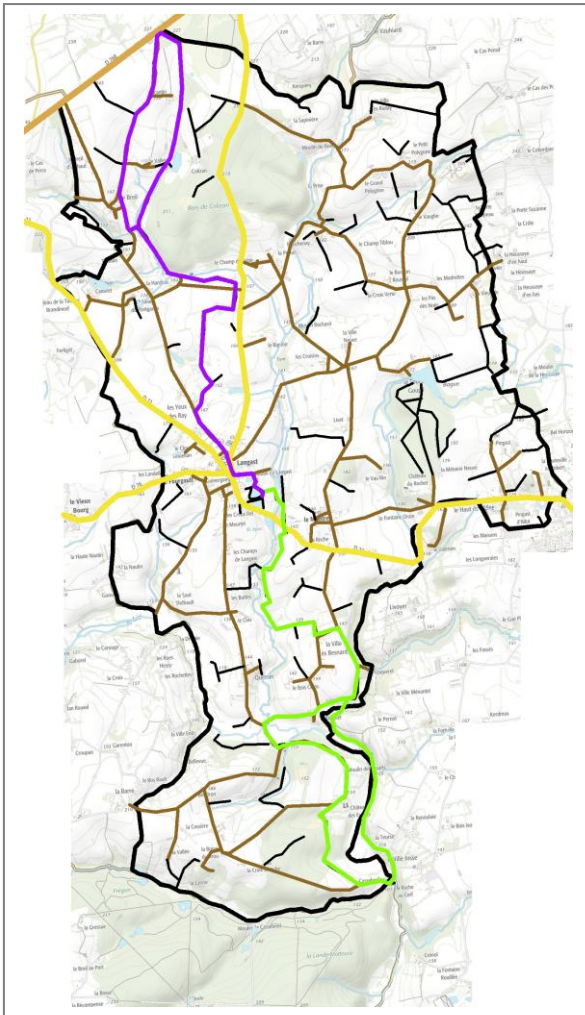


Paysage bocage très ouvert - parcelles cultivées

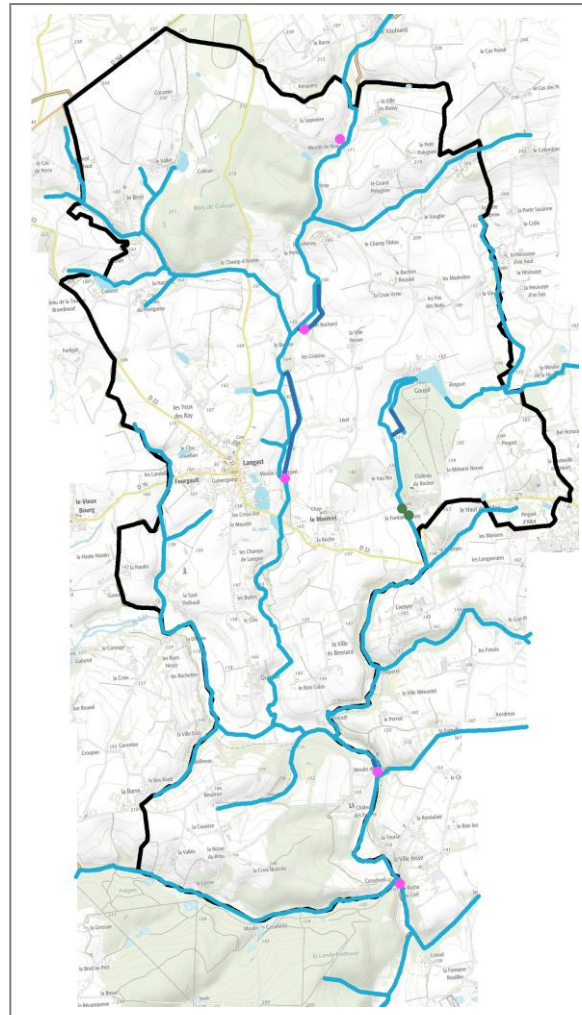


Paysage bocage semi ouvert avec des haies, prairies pour pâturage, prairies humides le long de la vallée du Lié

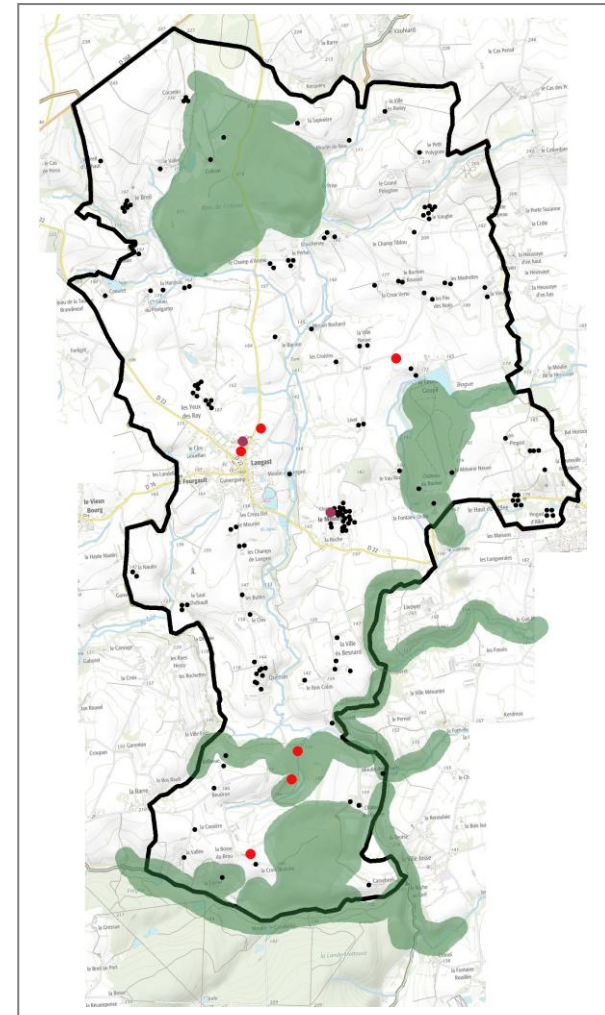
Le paysage aménagé - Langast



- Routes départementales principales
- Routes départementales secondaires
- Route communale
- Chemin
- Chemin de randonnée vers la roche aux cerfs
- Chemin de randonnée sur les traces du train des Côtes d'Armor



- Cours d'eau
- Réserves d'eau
- Canal d'acheminement (bief)
- Pont
- Moulin



- Croix
- Chapelle
- Forêt
- Habitat

Le paysage aménagé

Le paysage de Langast possède des monuments reflétant les croyances religieuses et/ou profanes.

- Croix de chemins, de missions :

Ces sont principalement des croix en bois présentant un intérêt patrimonial relative.
Tout de même, elles gardent cette fonction de repère dans l'espace, à la croisée des routes.



Croix - Les Essarts



Croix - La Touche Goupil



Croix - Le Montrel



Croix - Les Essarts



Croix - La Croix Blanche



Croix - au nord du bourg

- Chapelles :

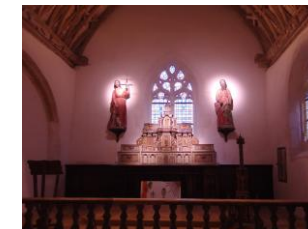
- **Saint Jean** dans le bourg (voir monument majeur du bourg) ;
- **Chapelle privée** dans la propriété du château du Rocher aujourd'hui détruite. Comme celle des Essarts ;
- La chapelle du Montrel : l'ancienne **chapelle Saint-Gall**, détruite, a été encore mentionnée existante en 1808. Elle fût reconstruite en 1930. Le lieu-dit Montrel viendrait de "monastère", Saint Gal aurait édifié un ermitage aux environs de l'an 600 à cet endroit. A l'intérieur, une statue de Saint Gal et une autre de Saint Samson de Dol, mort à Dol vers 565. Son culte dans cette chapelle Saint Gall fait référence à l'histoire de la paroisse de Langast qui était sous l'ancien régime, une des nombreuses enclaves du puissant diocèse de Dol. Grâce à une association, la chapelle a été rénovée. Beaucoup de moines irlandais sont partis sur le continent, notamment en Gaule dans les années 450 à 600. C'est dans notre région que l'un d'entre eux, St Gal, décida de faire une halte. Il est probablement à l'origine du village du Montrel, qui se serait appelé primitivement « Monastérium ». St Gal après avoir été ermite, créa un monastère. Le village comptait au début du 20^{ème} siècle 90 habitants. Une chapelle construite dans les années 1925 à 1932 environ, lui est dédiée. Elle remplace un édifice plus petit et orienté différemment. Suivant un dicton, partout où se trouvait St Gal, les bêtes féroces ne faisaient aucun mal. Un autre épisode renforça la confiance des habitants : sur vingt et un hommes du village mobilisés lors de la guerre 14-18, vingt sont revenus sains et saufs. Le retour de tous les poilus fut attribué à la protection de St Gal et en signe de remerciement, ils ont reconstruit la chapelle. En 1991 une association s'est mise en place, son nom : « Comité de la chapelle St Gal ». Son but est l'entretien et la restauration de la chapelle. Début juillet, l'association organise le pardon, avec une messe célébrée dans la chapelle avec la procession dans le village.



Le Montrel



Saint Jean - Le bourg



Le paysage aménagé

- Moulins à eau



Moulin de Langast



Moulin des Essarts



Moulin du bois

- Pont



Pont près la Fontaine Orain



Gué - Roche aux cerfs



Pont près la Fontaine Orain

- Canal d'acheminement d'eau, bief



Bief et digue - Moulin des Essarts



D'autres éléments viennent composer le paysage selon les besoins de l'homme autour de l'eau et les activités économiques :

- Moulins à eau

Trois moulins à eau sont répertoriés : Les essarts, de Langast et le moulin Rochard. Rares sont les édifices qui ont gardé une partie de leur équipement (chute d'eau, mécanisme).

Le moulin Rochard comprenait un atelier de fabrication, un bâtiment d'eau, un bief de dérivation, le logement patronal, une écurie.

Edifié en moellons de schiste et de granite, le moulin compte un étage en surcroît couvert d'un toit à longs pans en ardoises. Il est flanqué, d'une part des écuries, transformées en maison, et d'autre part du logement patronal à un étage carré et un étage de comble à surcroît. Lors de leur restauration, les anciennes écuries ont été relativement remaniées : partiellement recouvertes d'enduit et un étage de comble y a été aménagé. Le coursier est toujours visible, il longe la façade postérieure nord-est de l'édifice et les deux orifices percés dans le mur du moulin signalent l'existence passée de deux roues hydrauliques verticales. Source : service régional de l'inventaire

Le moulin des Essarts, de Langast et du Bois font l'objet d'une fiche - voir la partie sur la qualité des villages.

- Ponts/Gué

Le passage des cours d'eau est nécessaire pour désenclaver le territoire.

Un pont a repéré près de la Fontaine Orain vers le bourg. C'est un ouvrage modeste mais digne d'intérêt et à sauvegarder. A quelques mètres à l'ouest, un autre pont recouvert de végétation marque l'empreinte de l'ancien tracé de la route.

Le gué à La Roche aux cerfs est constitué de plusieurs grosses pierres reliant les deux rives. Ce type de passerelles et cette manière de construire, connue dès l'époque médiévale, a sans doute perduré jusqu'au 19ème siècle, voire au-delà.

- Le canal d'acheminement d'eau aux moulins, le bief

Les sites des moulins ont conservé les traces de leur bief.

Le paysage aménagé

• Routes



Vallée du Liée



Bois vers les Essarts



Route bordée de pommiers -
Sud du territoire



RD 22

• Chemins



Chemin - Sud du bourg



Chemin
vers la
Roche aux
cerfs

• Voies de communication



• Arbres



Vers le
bois de
Colizan



Nord de
Langast



Allée
des
Essarts



Près
des
Essarts

• Les routes

Au 19ème siècle, le désenclavement du bourg passe par la création de chemins de grandes communications et pour les hameaux par celle de chemins vicinaux. Il s'agit d'empierrement des voies. Puis à partir de la fin des années 20 les grands axes commencent à être « goudronnés » avant l'arrivée des véhicules motorisés.

• Les chemins

De nombreux chemins sillonnent la campagne. De beaux chemins sont encore visibles et profitent aux randonneurs (à pied, vélo, cheval) notamment le long des vallées

• Une ligne de chemin de fer

Une ligne ferrée traversait le territoire de Langast au tout début du 20ème siècle. Ce réseau secondaire servait principalement aux transports de marchandises. Les voies ont été déferrées mais un circuit de randonnée chemine sur les traces du petit des Côtes d'Armor.

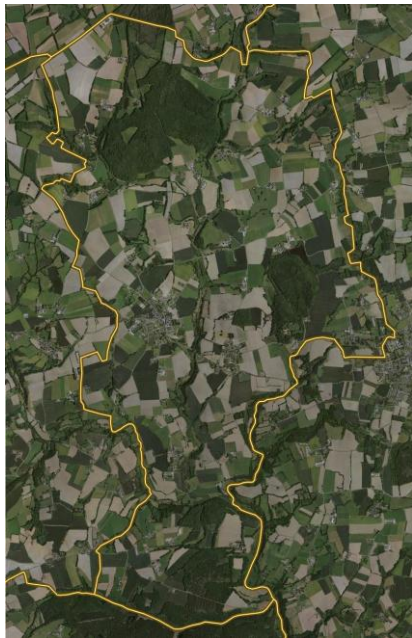
• Les arbres

La présence de l'arbre, isolé ou en haies, est forte que ce soit à l'entrée du bourg, des villages et dans la campagne. Ils sont à entretenir et conserver.

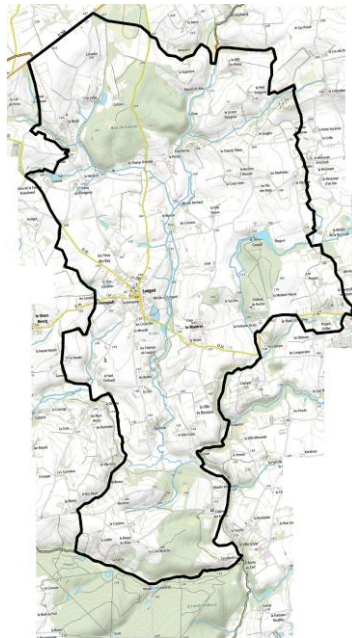
Le bourg de Langast

Caractéristiques

• Implantation



Vue aérienne du bourg



Carte IGN



Carte IGN

• Implantation du bourg

Un bourg s'est établi en premier lieu au Montrel puis est venu s'implanter sur le site actuel, vers 1000 lors de la construction de l'église, sur le flanc sud d'une colline et près d'un ruisseau.

• Voies de communication

Les voies de communication desservant le bourg :

- La RD 22 traverse du nord au sud le bourg en son centre.
- La RD 76 part du centre du bourg vers Plouguenast.

• Vues du bourg



Entrée sud du bourg



Schéma urbain

Composition et évolution



• Le pôle central : l'église

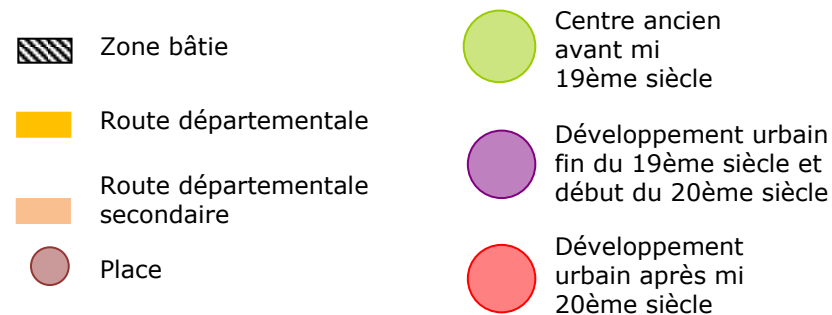
Le centre du bourg est marqué par l'église puis la place autour d'elle avec un grand « parvis » au sud.

• Les zones bâties

Puis le bâti vient s'ériger le long de cette place en front rue ou en léger retrait, en mitoyenneté, avec les jardins à l'arrière.

Le bâti, date du 17ème à la fin du 19ème siècle.

Après 1945, et jusqu'à aujourd'hui des vagues de constructions s'ordonnent en lotissement. Facilement repérable sur le cadastre par une maison érigée en milieu de parcelle et non mitoyenne.



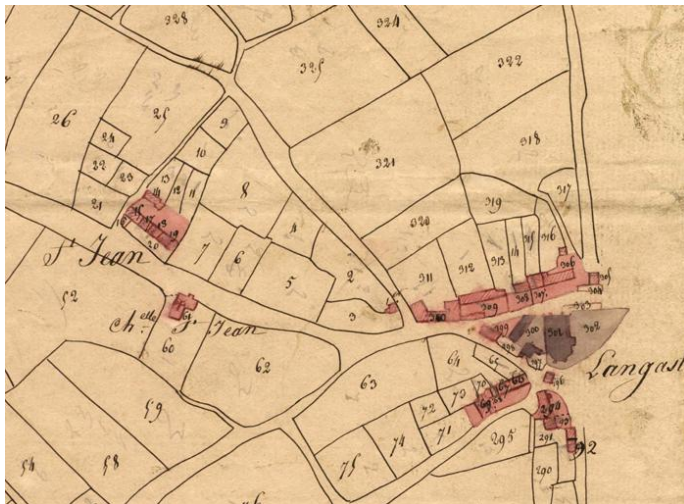
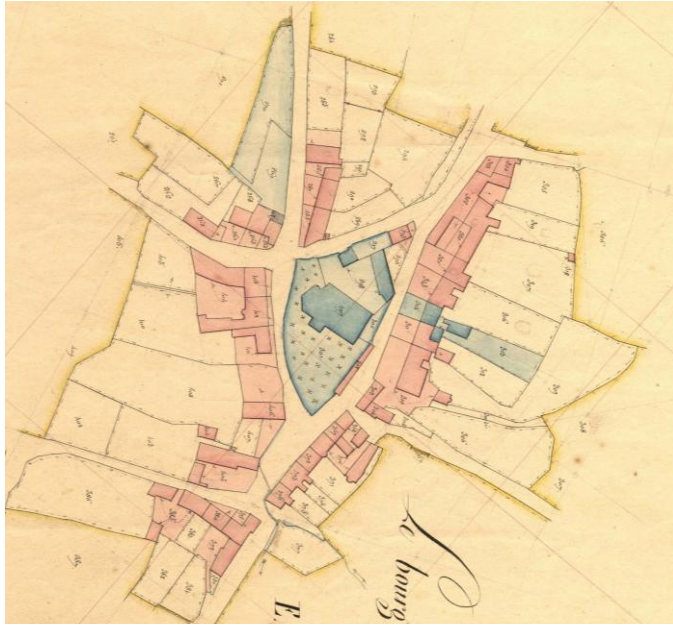
Nord



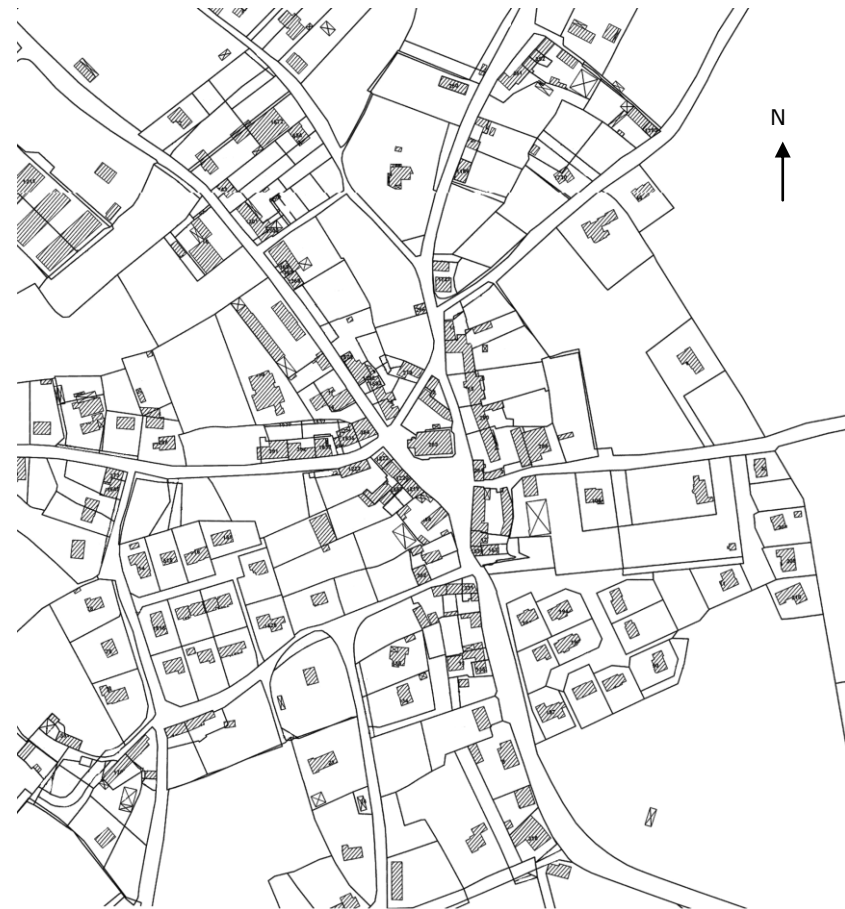
Schéma urbain Composition et évolution

• Comparaison du cadastre de 1848 et l'actuel:

En comparant les cadastres d'époques différentes, le bourg présente une physionomie identique. Le bourg se développe au cours du 19ème et surtout au 20ème siècle (lotissements).



Cadastre ancien de 1848



Cadastre actuel

Les éléments architecturaux majeurs

Eglise



L'église Saint-Yves de Langast

Le bourg aurait pour origine un ermitage du Haut Moyen Age, en vieux breton Lann. On connaît peu de choses de la paroisse de Langast et de son église, longtemps considérée comme un édifice du 16e siècle. En effet, aucun document écrit ne permet d'éclairer les origines de cet édifice. A l'église romane a été ajouté, au 14 ou 15ème siècle, un clocher-porche à l'Ouest. La majeure partie de la construction date du 16ème siècle, époque à laquelle ont été construits les bas-côtés de la nef, les dernières travées du chœur et le chevet plat. Au 18ème siècle, on ajoute à l'édifice des contreforts. Au début du 20ème siècle le bas-côté nord de la nef est entièrement repris. Ce n'est en fait que lors de travaux de restauration conduits entre 1982 et 1995 par le service des Monuments Historiques que cet édifice considéré comme daté du 16ème siècle, a révélé une nef romane. Lors de ces travaux de nombreuses peintures murales ont été mises au jour, essentiellement sur les intrados des arcs et les faces intérieures des piliers de la nef. Cet ensemble appartient à trois périodes différentes. En effet, les peintures datent de la période romane (nef : faces intérieures des grandes arcades), du 16ème siècle (bas-côté sud et nord notamment) et du 17 ou 18ème siècle (mur ouest et bas-côté sud). En ce qui concerne le premier ensemble, attribué à la période romane, différentes hypothèses ont été formulées quant à la datation exacte de ces peintures. Certains les ont attribuées au 9 ou 10e siècle, d'autres considèrent qu'elles appartiendraient au 12e siècle. Suite à ces importantes découvertes, l'édifice a été classé Monument Historique le 10 avril 1981. **Source Service régional de l'inventaire**

La largeur importante de près d'un mètre des baies, la présence d'opus spicatum dans les murs de la nef et l'allure des grandes arcades constituent, selon Philippe Guigon, autant d'arguments qui plaident en faveur d'une datation du début du 11e siècle pour cette nef. Ce que rejoint Marc Déceneux, pour qui ces caractéristiques qui tendent à rappeler l'église du Lou-du-lac, conduiraient à proposer une datation autour de l'an mil.

En ce qui concerne les peintures murales découvertes lors des restaurations plusieurs hypothèses de datation ont été formulées, notamment celle du 9e ou 10e siècle. Cette proposition, s'appuyant à la fois sur la technique employée, le peu de pigments utilisés et le style assez schématique des figures pose différents problèmes.

Le 9e ou 10e siècle ne correspondent pas à l'époque de construction de l'édifice attribuée au tout début du 11e siècle. De plus, des détails dans ces peintures viennent contredire l'hypothèse d'une réalisation d'époque carolingienne. En effet, les inscriptions Michel et Melchisédech par comparaisons paléographiques ont été datées du 12e siècle. Les costumes représentés à Langast possèdent des particularités, comme les manches larges et le col, qui n'apparaissent dans la peinture qu'au 12e siècle.

Il faut donc probablement voir dans l'église une construction des alentours de l'an mil et dans les peintures une oeuvre de la fin du 11e siècle et du 12e siècle.

Seul le vaisseau central de la nef ainsi qu'une partie de la façade occidentale appartiennent à l'édifice primitif, roman. La façade romane est en partie masquée par le clocher-porche ajouté au 14 ou 15e siècle. Malgré l'adjonction de ce clocher, on peut aisément percevoir les éléments et la composition de la façade d'origine de l'édifice. Au sud, à l'extérieur de la façade, on conserve la partie haute d'un contrefort amorti en larmier qui épaulait la façade primitive de l'église, ainsi que le départ d'un pignon amorti en triangle. A l'intérieur du clocher d'époque gothique on retrouve les dispositions d'origine de cette façade occidentale, construite sur plusieurs rangs en opus spicatum. Elle ouvrait sur la nef par un grand portail en arc plein-cintre appareillé de minces claveaux de granit et briques. La partie supérieure de cette façade, où se voient deux baies géminées, semble refaite, d'après sa maçonnerie en grand appareil nettement différente de celle de l'édifice primitif. A l'intérieur, la nef communiquait avec les collatéraux par quatre arcades en plein-cintre légèrement outrepassé. Les arcs sont à simple rouleau présentant des claveaux de briques et plaquettes de schiste, ils retombent sur des piles carrées, sans imposte. Dans la partie supérieure du mur, sous la charpente, ont été mises au jour des baies romanes qui fournissaient un éclairage direct à la nef. Percées au-dessus des grandes arcades, elles sont en arc plein-cintre, formées de claveaux de briques et plaques de schiste (tout comme les grandes arcades). Grandes d'un mètre environ ces fenêtres, aujourd'hui aveuglées, étaient peu ébrasées. Les murs du vaisseau central de la nef où sont percées les arcades et baies romanes, présentent, tout comme celui de la façade occidentale, une maçonnerie en opus spicatum. Les bas-côtés d'origine de la nef étaient moins élevés que ceux qui existent aujourd'hui, des travaux de restauration ont d'ailleurs permis de retrouver les traces des poutres d'origine. Le chœur actuel présente un chevet plat mais nous ignorons complètement le plan et l'aspect du chœur primitif.



Les éléments architecturaux majeurs

Chapelle



La chapelle Saint Jean

Cette chapelle, peu documentée, est un édifice construit à la fin du 15ème siècle ou au début du 16ème siècle, située dans le nouveau cimetière de Langast.

L'édifice fait l'objet d'une description très tardivement, en 1884 uniquement.

L'architecture de l'édifice, qui possède un plan rectangulaire, est modeste. La toiture est en ardoise de Sizun. Sont surtout remarquables la charpente de la chapelle en forme de bateau retourné et les sculptures animalières et fantastiques présentes sur les sablières de bois.

La charpente, qui a peut-être servi de modèle pour l'Abbaye Notre-Dame de Boquen, possède des étrésoillons en forme de croix de saint André et un modeste clocher central.

Un bras de transept était présent sur la face nord de l'édifice.

La charpente qui est conservée en son sein est un très rare exemple de charpente ancienne dans le département.



L'édifice fait l'objet d'un classement depuis le 22 juillet 1913, suivi d'une campagne de restauration trahissant l'authenticité de la bâtisse.

L'édifice contient des statues polychromes de saint Jean et saint Paul.

On y venait en pèlerinage pour demander la guérison des porcs malades.

Travaux de restauration :

Après un diagnostic effectué en 2010 avec le constat de désordres susceptibles d'être dangereux à la fois pour la pérennité de l'édifice et la sécurité des usagers du cimetière adjacent, des travaux sont effectués.

Des travaux réalisés de 2012 à 2015 financés en partie par souscription avec l'aide de la Fondation du patrimoine : la charpente intérieure a été consolidée et rénovée comme à l'origine, tout comme la couverture, le lambris intérieur et le jointoiment. Les vitraux ont été retirés et remplacés par du thermoplastique transparent durant les travaux et sont en cours de rénovation aux ateliers Henri Helmbold, de Corps Nuds (35).

Une mise en lumière sobre de l'intérieur a été mise en place.



Les éléments architecturaux majeurs

Presbytère



• Presbytère

L'ancien presbytère se situe au nord de l'église.

En deux parties : au sud, une maison avec une porte en plein cintre à chanfrein. Au nord un bâtiment de la fin du 19ème siècle et début 20ème siècle.



Calvaire



• Cimetière

L'ancien cimetière entourait l'église dans ses parties sud et ouest comme on le voit sur le cadastre de 1845.

Puis il fut déplacé selon les lois de salubrité de la fin du 19ème siècle autour de la chapelle Saint Jean, en retrait du bourg.

Dans l'allée centrale, du nouveau cimetière, un calvaire de granit trône. C'est l'œuvre du grand sculpteur de Lannion, Yves Hernot.

Cimetière



Les écoles



Monuments aux morts



Poste



Les éléments architecturaux majeurs

. Mairie-Ecole

Un très bel ensemble du début du 20^{ème} siècle incluant dans sa maçonnerie la brique (nouveau matériau de l'époque) et le granit dans l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle.

L'ensemble comprend un alignement avec la mairie au centre et deux logis sur les côtés. A l'arrière une cour où se situe l'école et le préau.
La mairie possède sur sa façade un très beau fronton en bois.

Une autre école, cette fois privée, a été édifiée en retrait du bourg, au début du 20^{ème} siècle.

. Monument aux morts

Le monument aux morts a été réalisé en 1923 et inauguré le 27 janvier 1924. Il a été sculpté par Francis RENAUD.

. Poste

Ce bâtiment présente une belle allure avec son jeu entre les moellons de pierres et les briques. Il est édifié sur 4 niveaux : cave, rez-de-chaussée, étage et comble.

Sa façade a conservé le bandeau avec l'inscription « LANGAST Poste Télégraphes Téléphones Caisse N^{ale} d'épargne ».

Il abritait l'administration publique responsable des postes, télégraphes puis des téléphones aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Il a été restauré en 2019 et va accueillir la médiathèque ainsi qu'une salle d'exposition avec projection sur l'histoire de Langast et de son église.

Typologie du bâti

La typologie a pour but de globaliser les caractéristiques récurrentes de l'architecture ancienne d'une commune, d'une région... Elle permet de mettre en avant les grandes lignes architecturales, les divers types de construction qui se déclineront en de nombreuses variantes suivant le territoire. Les caractéristiques de l'habitat correspondent principalement à l'architecture de la fin de la 2ème moitié du 19ème formant des alignements en front de rue.

• Maisons du 17ème siècle et 18ème siècle

1 - Dans le bourg, des maisons ont conservé leurs éléments du 17ème siècle notamment l'encadrement des portes. Comme la maison aux menuiseries rouges au sud ouest de l'église. Elle possède un très bel encadrement chanfreiné en plein cintre accompagné d'une petite fenêtre en accolade sur la façade sud. Des interventions plus tardives ont été réalisées avec le percement et agrandissement d'ouvertures à l'étage (linteaux en bois).



2 - La maison est datée 1728 (linteau sur la fenêtre centrale à l'étage). C'est une construction très soignée avec des linteaux échancrés, un grand appareillage de pierre de granit, des arcs de décharges et une corniche moulurée. Sur sa façade sud également, un cadran solaire daté de 1730.



3- Cette maison au nord ouest de l'église, datée de 1676 (linteau de la fenêtre du pignon) présente une belle façade malgré les ouvertures en pvc. On peut y retrouver la porte d'étable en plein cintre accompagnée d'une porte à linteau droit surmonté d'un arc de décharge. La corniche en pierre est toujours visible, une souche de cheminée décorée avec des boules en relief.



Maison avec tourelle

Les caractéristiques générales de ces époques :

Un habitat à la volumétrie imposante abritant un rez-de-chaussée et un étage. La composition de la façade est asymétrique puisque les ouvertures sont disposées selon l'aménagement intérieur. Certaines d'entre elles ont une tourelle pour abriter un escalier.

• Maisons du 19ème siècle et du premier quart du 20ème siècle.

A partir du 19ème siècle, les voies de communication se développent. Ainsi le bourg de Langast voit s'édifier le long des routes principales un bâti aux caractéristiques de cette époque. Ce sont des habitations influencées par l'architecture urbaine avec des constantes de styles caractéristiques qui se maintiendront tout le 19ème siècle avec un essor important vers le 3ème ¼ du siècle et qui se prolongeront même au début du 20ème siècle, provoquant une certaine uniformisation des bourgs bretons :

- . Volumétrie et mitoyenneté du bâti ;
- . Construction en front de rue ;
- . Maison constituée d'un rez-de-chaussée + étage + comble ou maison à rez-de-chaussée+comble sur 2 niveaux et 3 travées ;
- . Composition symétrique des façades entre travée et niveau;
- . Encadrement des baies en granit et linteau en granit.



Typologie du bâti

• Les commerces ou boutiques

De nombreux commerces existaient dans le bourg. Pour marquer cette activité, la façade se parait d'une grande ouverture vitrée à l'encadrement en granit avec une menuiserie bois qui forme la devanture.

Une forme d'enseigne pour identifier le commerce était aussi un bandeau où était inscrit le nom du commerce.



• Les dépendances agricoles

Quelques dépendances anciennement à vocation agricole sont encore visibles dans le bourg. Elles rappellent l'activité agricole des bourgs ruraux.



Détails et décors architecturaux

Autour de la toiture, maçonnerie et ouverture

• La brique



• Tourelles



• Forme des portes



• Les matériaux

Traditionnellement à Langast la maçonnerie est en schiste et granit. Au début du 20ème siècle de nouveaux matériaux apparaissent comme la brique sur les façades pour se démarquer et créer un nouveau jeu esthétique.

• Les lucarnes

La lucarne est l'ouverture, emprise dans la toiture et au fil du haut du mur de la façade. Elle permet l'accès aux combles ou grenier par l'extérieur. Et n'est pas une source de lumière. Le modèle : à deux pans avec une avancée.

• Les menuiseries anciennes

De beaux modèles d'anciennes portes et fenêtres jalonnent les rues de Langast. Leurs dessins sont des éléments à conserver et à reproduire à l'identique lors de travaux.

• Les enduits

L'idée que les façades des maisons en pierres doivent être laissées en pierres apparentes est fautive. Certaines maisons sont prévues pour être enduite d'un mortier de chaux, sable/terre. L'indice : les pierres d'encadrement des ouvertures et de chaînage des angles sont en saillie du mur.

• La ferronnerie

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural et urbain. Les fenêtres possèdent des gardes de corps. Une maison possède un balcon en ferronnerie (à l'ouest de la place de l'église).

• Les souches de cheminée

En pierre de chaînage de granit ou moellon de schiste, la souche de cheminée est l'élément le plus haut de la maison et fait partie intégrante de la construction.

• Le bandeau en granit

Sur la façade, entre le RDC et l'étage, un bandeau en saillie du mur sert d'élément de décor.

• Arcs de décharge



• Lucarnes



• Ferronnerie



• Souche de cheminée



Environnement paysager

Des éléments participant à la création d'une ambiance rurale :

- . Une très belle entrée sud du bourg : relief, arbres de hauts jets, bords de routes enherbés, sentier ;
- . Certains éléments du bâti comme les murs de clôture structurent l'espace et offrent un cheminement intimiste dans des ruelles ;
- . L'espace de l'étang de Fromelin, accompagné d'un sentier piéton jusqu'à l'entrée du bourg ;
- . Les aménagements de voirie simples et sobres, tout au même niveau route/trottoir avec des matériaux autre que le bitume et sans trottoir et en privilégiant les zones enherbées et les vivaces pour diminuer les coûts et le temps d'entretien ;
- . Les espaces enherbés: les jardins privés,... ;
- . La forte présence de l'arbre qui accompagne et dissimule légèrement le bâti (près du lotissement, place, entrées du bourg, ...).

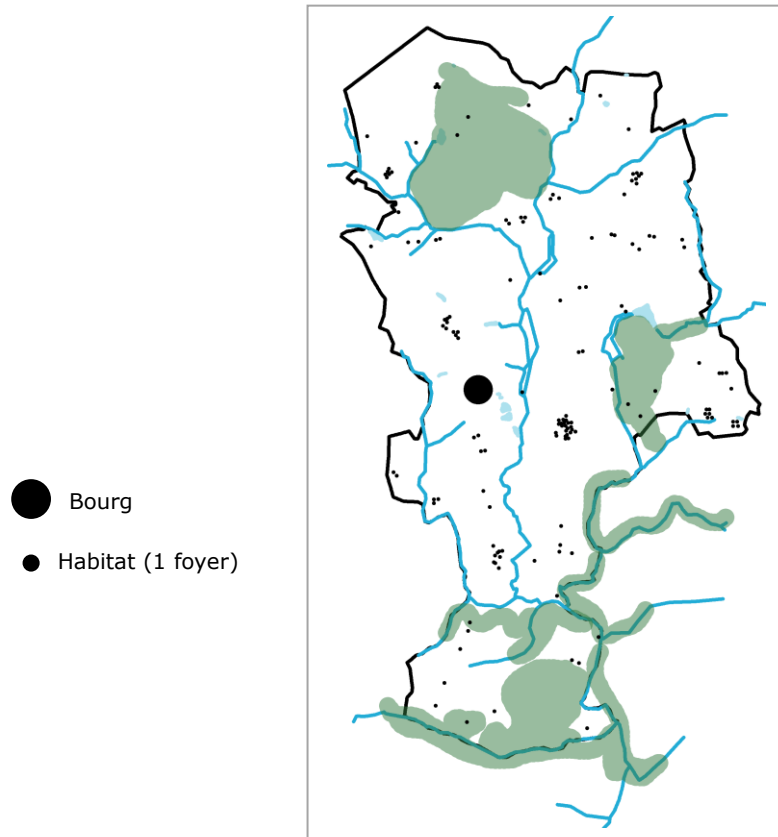
Les actions à privilégier :

- . Les abords des maisons : une liaison douce entre le domaine privé et public (végétaux aux pieds des murs en plantation en pleine terre, arbres ...) et non des bacs ou pots de fleurs trop artificiels ;
- . Les rues/ruelles ponctuées de plantes arbustives et de vivaces, et de zones enherbées coupent l'effet " trop minéral " ou cachent les éléments architecturaux disgracieux. L'idée est faire entrer la nature dans le centre-bourg dans l'esprit " bourg-jardin " ;
- . Le traitement des espaces publics et voirie : il faut éviter les matériaux de couleurs différentes qui a un rendu trop sophistiqué ;
- . Les clôtures doivent être sobres : soit un muret et grille de fer quand ils existent ou des végétaux avec une barrière en bois peint.



Les villages de Langast

Implantation et morphologie



• Définition du village

Un village est une agglomération d'habitations en Bretagne que l'on désignerait ailleurs sous l'appellation de hameau ou lieu-dit.

• Implantation des villages

On constate sur la carte ci-contre que les villages sont très dispersés sur le territoire communal, sauf dans les parties boisées (nord bois de Colizan, sud) qui en est quasiment dépourvu.

Mais l'habitat est regroupé dans ces villages : certains hameaux comptent plus d'une dizaine de foyers (Le Montrel, Le Breuil, Quilmin,...) alors que d'autres ne compte pas plus de deux cellules d'habitation (La Croix Blanche, Cassebreuil, La Ville es Riolay, La Métairie Neuve,...) qui sont d'anciennes fermes dépendantes des manoirs (d'anciennes seigneuries).

L'habitat se concentre principalement sur les plateaux, là où les terres sont cultivées.

• Morphologie

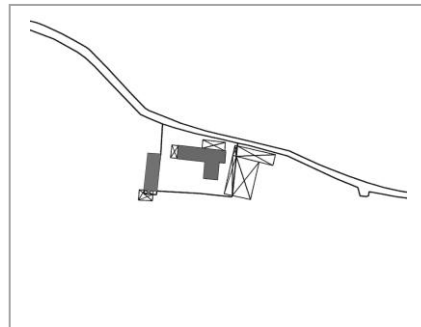
La majorité des hameaux comprennent plusieurs cellules d'habitat (maison d'habitation + les dépendances).

Le bâti est très imbriqué comme au Montrel et Le Breuil. Ce village est constitué de maisons basses et à étage avec leurs dépendances agricoles.

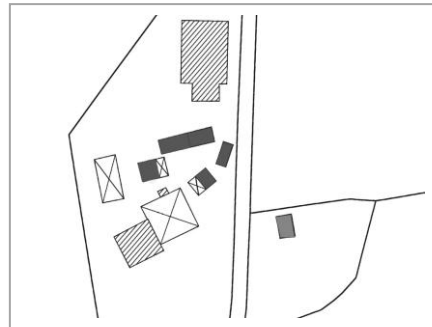
• Morphologie



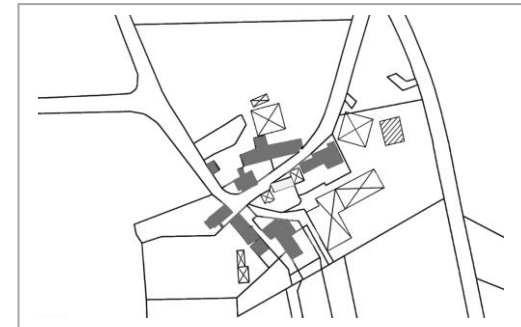
Le Montrel



La Croix Blanche



Livet



Le Breuil

La construction de l'habitat rural

• Les murs



Le Fourgault



Pingast d'en Haut



Le Haut de l'Allée



Le Haut de l'Allée



Pingast d'en Haut

• Les ouvertures



Pingast d'en Haut



Moulin des Essarts



Le Fourgault



Le Buchon-Roussel

Les matériaux de construction et leurs variations subtiles définissent autant que la typologie le caractère propre du bâti. De plus le matériau est un indicateur géologique.

• Les murs

▫ Les matériaux : les murs sont montés en moellons selon la nature du sous-sol du lieu : schiste et grès principalement.

De là, plusieurs appareillages sont visibles :

▫ L'appareillage (disposition des pierres entre elles) : la pierre est appareillée de façon très différente selon l'époque et le type de bâtiment, devenant même un élément de décor en soi :

- Appareillage irrégulier en granit : la maçonnerie est constituée de moellons (pierre peu taillée), de pierres de calages et de mortier de terre, et seules les pierres d'encadrement des baies, des chaînages d'angle sont taillées sur plusieurs faces (Pingast d'en Haut, Le Haut de l'Allée).

- Appareillage régulier : les pierres sont taillées et posées en lits rangés (Le Fourgault).

• Les ouvertures

Les modèles d'encadrements varient selon la destination du bâtiment et son époque : La quasi-totalité des encadrements d'ouverture sont en moellons équarris de granit. Selon l'époque, la pierre est taillée plus ou moins régulièrement (voir typologie).

Le bois est, dans quelques exemples, utilisé pour les ouvertures des dépendances ou pour les bâtiments très modestes.

Un modèle de gerbière a été repéré plusieurs fois : la gerbière a un linteau en bois arrondi (Le Pertuis, Livet). La gerbière est une ouverture emprise dans la maçonnerie et dans la toiture. Elle sert à accéder au grenier pour entrer les fourrages et récoltes, dont les gerbes.

• La toiture

Le matériau utilisé est l'ardoise. Les ardoises sont à pureau décroissant (du haut vers le bas de la toiture, les ardoises sont plus épaisses et grandes).

Quelques exemples de faitage à lignolets sont observés (fournil au Saut Thébault) sont des éléments à conserver.

• Les souches de cheminée

Elles sont montées en moellons de schiste et grès et parfois avec un jambage en pierre de granit taillée de granit (Le Buchon-Roussel).

Manoirs



Pontgamp



Le Rocher



Les Essarts

Maisons à étage du 18^{ème} siècle



Le Saut Thébault



Les Madrettes



Le Fourgault

Maisons à étage du 19^{ème} siècle



Le Montrel



La Ville es Riolay

Maisons basses du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème}



Le Pertuis



Le Buchon-Roussel



Guinergamp



Livet



Le haut de l'allée



La Croix Blanche



Cocantin



Pingast d'Allot



Le Vauglin

Typologie du bâti

par époque de construction

Quelques bâtiments anciens sont encore visibles (Moulin des Essarts, moulin de Langast, maisons à Quilmin, au Montrel,...). Les constructions visibles sont principalement datables du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle. Soient ce sont de nouvelles constructions qui viennent s'ajouter ou bien les constructions plus anciennes ont été remaniées. Les remaniements continueront aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles.

Manoirs

Quelques manoirs sont disséminés sur le territoire : Pontgamp, les Essarts, le Rocher datant des 17^{ème} et 18^{ème} siècle. Celui de Quilmin a disparu.

Maisons des 17^{ème}, 18^{ème} et début 19^{ème} siècles

Au 17^{ème} siècle, les maisons à étage dont la façade principale comprend une porte et des fenêtres aux dimensions variables et petites. Les baies sont disposées selon l'aménagement intérieur. Ainsi ces façades peuvent être asymétriques (les ouvertures sont de proportions différentes). La présence d'un escalier dans une tourelle contre la façade permettait l'accès à l'étage. Ces maisons possèdent des éléments du 17^{ème} (petites dimensions des ouvertures, linteaux sculptés, appuis moulurés).

Au 18^{ème} siècle, les ouvertures des façades s'agrandissent et s'organisent symétriquement : ces maisons recherchent une certaine symétrie dans l'organisation de leur façade.

Pour les maisons basses : au rez-de-chaussée, une porte est encadrée de deux fenêtres. Au dessus, un grenier éclairé par trois gerbières.

• Maisons basses et à étage de la seconde moitié du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle

. Maisons basses: la façade est rythmée par une porte, une fenêtre ou deux, une gerbière et une souche de cheminée. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, accueillant une pièce de vie, surmonté d'un grenier.

. Maisons à étage : elles sont de type rez-de-chaussée avec un étage et des combles. La façade de ces maisons est ordonnancée en stricte symétrie (même proportion des ouvertures, appareillage régulier des jambages). Elles comptent très souvent trois travées. Cette architecture uniformise le territoire breton.

Détails et décors architecturaux

Autour de la maçonnerie, des ouvertures et toiture

• La forme des portes

L'essentiel du décor se concentre sur les ouvertures. L'encadrement des portes a reçu un soin particulier : linteau chanfreiné, à arc cintré, gravé de la date de construction et du nom du propriétaire, accolade,... Ces éléments de décors sont un indicateur de datation des bâtiments (arc cintré pour les 16-17ème siècles ; linteau droit pour les 18-19ème siècles). La taille des fenêtres est aussi un indicateur : de petites dimensions aux 16-17ème siècles, elles s'agrandissent les siècles suivants (toujours plus hautes que larges).

• La corniche moulurée

La corniche est une ornementation en saillie située en haut du mur de la façade. En pierre moulurée, elle offre un décor en relief. Elle sert de base à la charpente.

• Les linteaux gravés

Une véritable source d'information sur l'histoire de la maison : leur forme, matériaux, gravures réalisées. Ainsi, il porte une date, le nom des propriétaires,....

• Les arcs de décharge

L'arc de décharge, placé au dessus d'une ouverture, a pour but de soulager le poids de la maçonnerie pour le disperser sur la maçonnerie pleine.

• Les épis de faîtage

Pièce qui couronne un faîtage de toiture, aux extrémités de la ligne de faîte du toit. Ils peuvent être en argile ou zinc. C'est un élément de décor.

• Les menuiseries

Quelques modèles de menuiseries anciennes sont visibles sur les façades. Surmontée d'une imposte vitrée (partie fixe), la partie mobile propose un décor à relief avec une surface vitrée. Elles peuvent servir de modèles lors de remplacements de menuiseries.

◦ Pour les fenêtres :

- Quand le vitrage n'existait pas encore, les menuiseries étaient massives. La fenêtre était composée de volets pivotants réalisés grâce à des assemblages de planches. A l'origine, la croisée permettait la mise en place de 4 volets.

- Puis vient l'apparition timide du vitrage vers la fin du 18ème siècle et au début du 19ème siècle. Là, le vitrage se pose dans des endroits inaccessibles (dans les parties hautes).

- Au 19ème siècle, les fenêtres s'agrandissent et l'approvisionnement en vitrage est plus aisé. Six carreaux sont placés sur la fenêtre.

◦ Pour les portes :

- Porte pleine à lames (assemblage de planches fixées et maintenues sur 2 ou 3 traverses sur la face intérieure grâce à des chevilles de bois).

- Porte avec une imposte. C'est-à-dire une partie vitrée, fixe ou mobile, au dessus de la partie pleine. Ce style apparaît au 18ème et se diffuse au 19ème siècle.

Les menuiseries anciennes doivent servir de modèles pour les travaux de restaurations des portes et fenêtres notamment par leur forme et leur dessin.

• Les grilles défensives

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural. Le modèle le plus courant sont des barreaux verticaux imbriqués dans la maçonnerie, pour empêcher toutes intrusions.

• Les pierres de soubassement

Une grosse pierre située à la base de l'angle du mur servait de chasse roue. Cette technique permettait d'éviter les chocs qui déséquilibraient le mur. Les fondations n'existaient pas à cette époque, ces grosses pierres servaient alors d'assise aux murs montés en moellons.



Pingast d'Allot - Gerbière



Le Montrel - Gerbière



Livet - Gerbière



Le Montrel - Corniche



Le Saut Thébault - Lignolet



Le Fourgault - Arcs de décharge



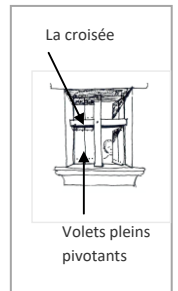
Le Fourgault - Linteau daté



Le Fourgault - Double porte



Le Montrel - Linteau daté



• Les puits



Le Buchon
Roussel



Le Montrel



Les Madrettes



Le Rocher

• Les fours à pains- fournils



Le Montrel



Les Essarts



Le Saut Thébault



Livet

• Les dépendances agricoles



La Croix Blanche



Le Roscoët



Le Roscoët



Pingast d'Allot



Moulin de Langast



Les Madrettes



Le Saut Thébault



Le Haut de l'allée



Le Pertuis

Le patrimoine domestique

• Les puits

Quelques puits ont été conservés. La plupart sont à proximité immédiate de la maison.

Un modèle particulier : le puits imbriqué dans la maçonnerie de la façade sud, mais sans accès par l'intérieur de la maison (Le Montrel, Le Buchon Roussel,...). Les autres présentent une forme maçonnée et un toit à une pente.

• Les fours à pain et fournils

Peu de fours à pain sont encore visibles. Ils prennent la forme d'un fournil. C'est un four accompagné d'un petit bâtiment peu haut et étroit servant de grange. Il est isolé des autres bâtiments.

• Les dépendances agricoles

Les bâtiments vus sont plutôt des étables et écuries situées dans le prolongement de l'habitation (dans le même bâtiment ou un autre) ou en vis à vis. Elles sont surmontées d'un grenier pour le stockage des fourrages et céréales.

Des crèches ou soues à cochons ont également été recensées. Ce sont de petits bâtiments situés à la perpendiculaire du logis, ou dans le prolongement. Ils possèdent des portes très basses.

Cela nous apprend que l'agriculture était tournée vers l'élevage (vaches laitières pour la production de beurre) qu'elle soit de subsistance et de commerce (foires aux bestiaux de Langast).

Certaines fermes sont construites sur un modèle établi : le logis encadré des dépendances (grange, étable, soues à cochons). Un modèle qui se développe avec les fermes modèles à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle.

Les hangars apparaissent plus tardivement pour le stockage du matériel avec la mécanisation de l'agriculture.



La Métairie Neuve

Les abords de l'habitat



Le Montrel



La Ville Es Riolay



Livet



Le Montrel



Le Rocher



Le Montrel

Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement.

Le constat est qu'à Langast peu d'aménagements anciens ont été observés aux abords des maisons :

Domaine privé / domaine public

L'habitat est très souvent en front de route. De ce fait, les liaisons entre le domaine privé et public doivent privilégier les zones enherbées. Et cela dégage une agréable ambiance au lieu.

Les clôtures

Peu de barrière ancienne ont été repérées.

Aujourd'hui, pour clore une propriété ou champs, les barrières et les portails en bois peints doivent être privilégiés car ils participent à l'ambiance rurale, ainsi qu'une clôture avec des végétaux.

La présence de l'arbre dans les villages

Dans les villages, un arbre ou plusieurs accompagnent le bâti.

La cour

Cet espace libre entre tous ces bâtiments formait un lieu de circulation pour les hommes et les animaux. Il existait des espaces dans cet espace : pour le fumier, l'aire à battre, etc.

Les jardins

Comme au Montrel, plusieurs jardins bordent la route.

L'embellissement par les végétaux

Les plantations au pied des murs en pleine terre sont à privilégier.

Sauvegarde et mise en
valeur du patrimoine bâti et
paysager

Mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage

LE BATI ANCIEN

Règlements d'urbanisme:

- . PLU
- . Deux monuments historiques dans le bourg
- . Dans le cadre de la réalisation d'un PLUI de Loudéac Communauté Centre Bretagne, le patrimoine bâti a été recensé sur l'ensemble du territoire de Langast : identification de chaque bâtiment ancien pour une rénovation à venir, visée par le service urbanisme.

Les opérations de restaurations ou d'aménagement publics réalisés ou en projet :

- . Restaurations de la chapelle Saint Jean, de l'église Saint Gal, presbytère.
- . Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique (bourg et le Montrel).
- . Mise en conformité à l'accès PMR aux bâtiments publics (église, mairie).

En projet :

- . Restauration de l'ancienne poste pour accueillir une salle multimédia.

Inventaire du patrimoine :

- . Pas d'inventaire réalisé par le service régional de l'inventaire

Déclarations de travaux déposées en mairie :

- 10 en 2017 et 11 en 2018 ;

Permis de construire déposées en mairie :

- 7 en 2017 et 1 en 2018.

LE PAYSAGE

Les actions particulières concernant le paysage :

- . La commune a été remembrée en 1977.
- Pour l'arasement de talus, le demandeur s'adresse à la mairie et la commission communale statue sur la demande.
- La remise en eau des étangs (réalisée en 2010), le réaménagement paysager, la construction d'un préau ouvert, donnent la possibilité de flâner, d'observer, de découvrir espaces de pique-nique, de jeux et de repos.

Site naturel inscrit :

- . Néant



Rivière du Lié



Moulin des Essarts



Manoir de Pontgamp



Pingast



Château des Essarts



Château du Rocher

Développement touristique

Décors :
peintures et
sablères
- Eglise



Les outils d'information et de promotion

- . Dépliants du sentier d'interprétation ;
- . Dépliant sur l'église Saint Gal ;
- . Site internet www.langast.fr ;
- . Office de tourisme de Loudéac communauté Centre Bretagne (Loudéac) ;
- . Ancienne poste restaurée en médiathèque et salle d'expositions.

Les équipements culturels, lieux d'attraction et animations

- . Eglise Saint Gal ;
 - . Chapelle Saint Jean ;
 - . Le menhir près du Saut Thébault ;
 - . Site paysager de Fromelin, site de départ de nombreux circuits de randonnée ;
 - . Circuit "Sur les traces de la ligne de chemin de fer" ;
 - . Circuit "Vers le site de la Roche aux Cerfs" (forêt de Loudéac).
- . Animations :
1er dimanche de juillet Pardon de l'église Saint Gal.

Intérieur de la
chapelle
Saint Jean



Les associations liées au patrimoine, tourisme

- . Comité Saint Gal (Pardon) : entretien de la chapelle Saint Gal et participe à l'organisation de tradi'chapelle.

Les hébergements touristiques

- . 5 gîtes ;
- . Camping, aire de camping-car.

Les projets de développement culturel

- . Réaménagement de l'ancienne poste en salle multimédia, salle de projection sur le patrimoine local dont l'église, et tout le bâti ainsi que le paysage.

Les journées du patrimoine de pays et européennes

- . Portes ouvertes et visites guidées de l'église.

L'apport du label CPRB pour la commune

- . Langast possède un patrimoine remarquable qui mérite d'être connu et préservé ;
- . Le label CPRB conforterait la collectivité à imposer le maintien du bâti ancien lors de la rénovation ;
- . Reconnaissance du travail de réhabilitation du bâti existant.

Chemin de
Randonnée

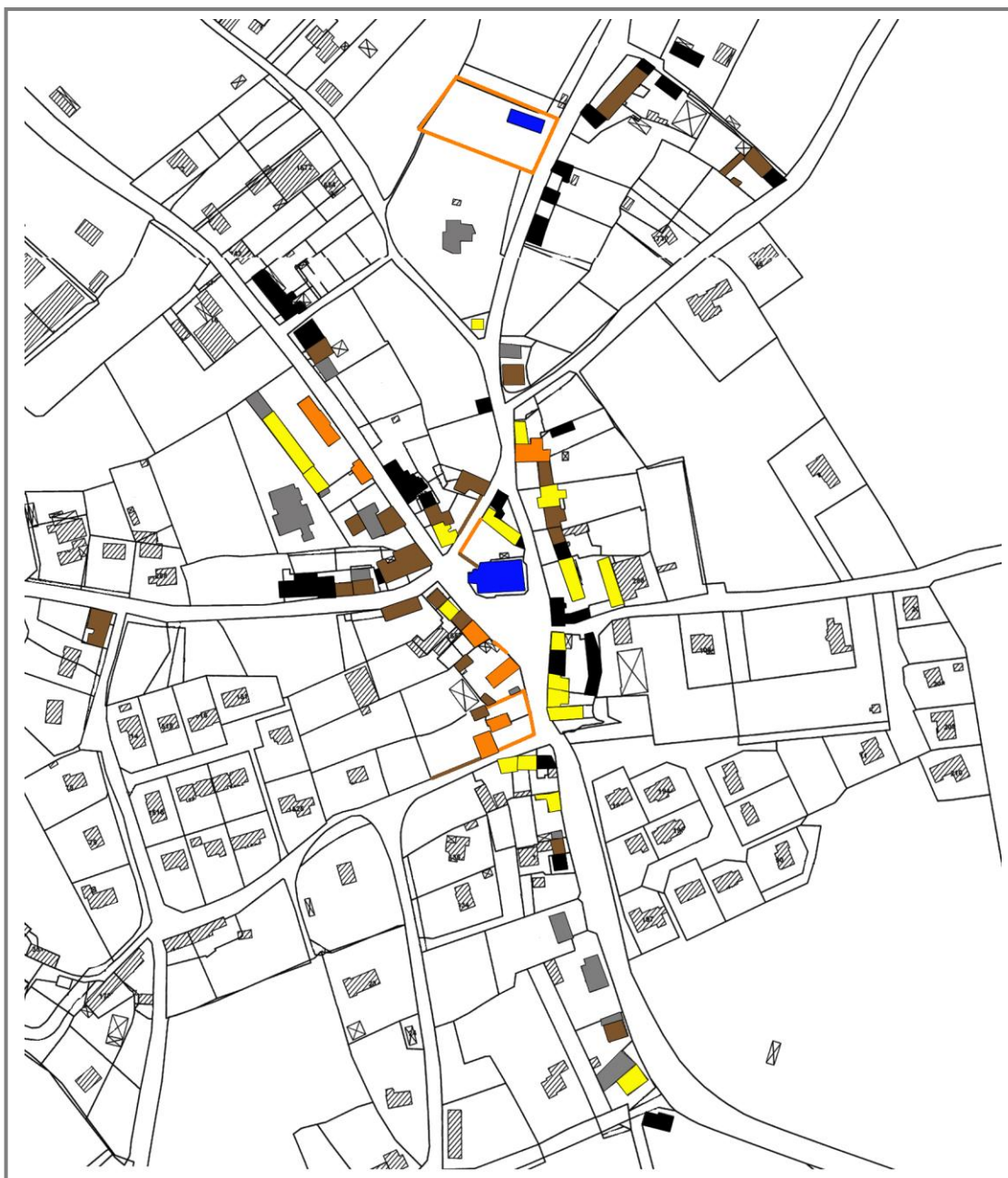





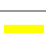


Site de la Roche
aux Cerfs




Bilan du Comité Technique et Scientifique du Label

La qualité du patrimoine bâti du bourg de Langast



	Intérêt	Qté	%
	Exceptionnel	2	
	Remarquable	0	
	Très Intéressant	7	
	Intéressant	18	
	Moindre Intérêt	25	
	Total Retenus	52	65
	Non retenus	28	35
	Total	80	

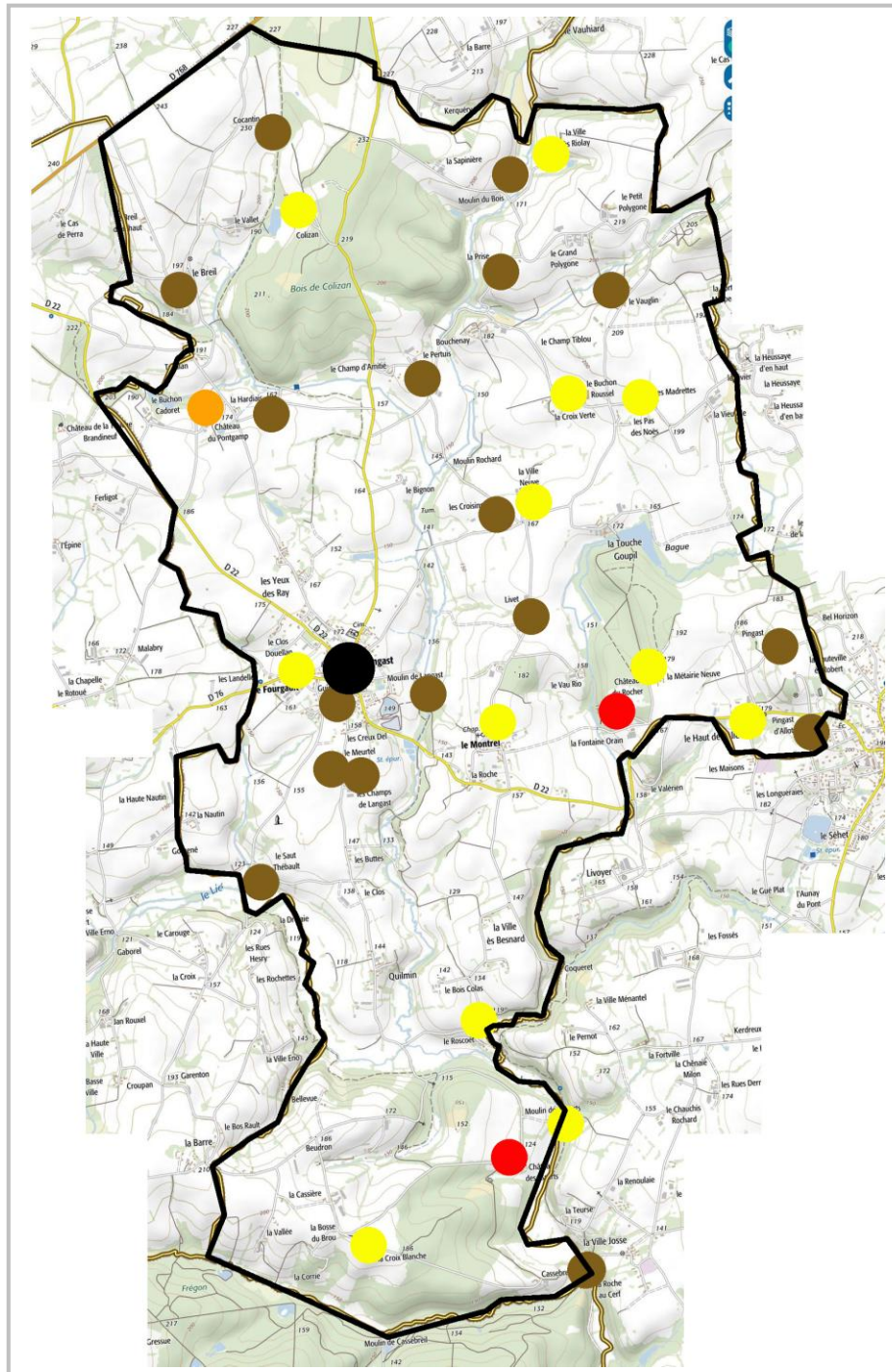
 Bâtiment non inclus (pavillon, bâtiment d'exploitation agricole)

• Bilan chiffré

- . Sur 80 éléments bâtis recensés, 52 peuvent être retenus dans le cadre du label, soit 65 %.
- . Moyenne de la qualité architecturale : 2,59/5.

Critère du label : + de 60 % de bâti retenu dans le bourg

La qualité du patrimoine bâti des villages



Bilan chiffré

83 villages ont été recensés sur la commune de Paimpont.

32 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » soit 39 % du territoire.

51 villages ne peuvent être retenus soit 61 %.

. Moyenne de la qualité architecturale : 2,31/5



Critère du label :
+ de 40% de villages retenus en campagne



Classement des villages

Villages retenus :

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

« Classement » des villages

● Villages Remarquables

- Les Essarts
- Le Rocher

● Villages très intéressants

- Pontgamp

● Villages intéressants

- Colizan
- La Croix Blanche
- La Métairie Neuve
- La Ville-es-Riolay
- La Villeneuve
- Le Buchon Roussel
- Le Fourgault
- Le Haut de l'Allée
- Le Montrel
- Le Roscoët
- Les Madrettes
- Moulin des Essarts

● Villages de Moindre intérêt

- Cassebreuil
- Cocantin
- Guinergamp
- La Hardiais
- La Prise
- Le Breuil
- Le Meurtel
- Le Pertuis
- Le Saut Thébault
- Le Vauglin
- Les Champs de Langast
- Les Croisins
- Livet
- Moulin de Langast
- Moulin du Bois
- Pingast d'Allot
- Pingast d'en Haut

● Villages ne pouvant être retenus dans le cadre du label

-
- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - Bellevue | - Le Vau Rio |
| - Beudron | - Les Buttes |
| - Bouchenay | - Les Yeux des Rays |
| - Coqueret | - L'Orgeril |
| - La Brosse du Brou | - Lotepelois |
| - La Cassière | - Loup Pendu |
| - La Corrie | - Moulin du Buisson |
| - La Croix Verte | - Pingast d'en Bas |
| - La Fontaine Orain | - Plaisance |
| - La Roche | - Puet le cannée |
| - La Sapinière | - Quilmin |
| - La Vieuville | - Ranlou |
| - La Ville Es Besnard | - Riochon |
| - Le Bignon | - Roc Fermu |
| - Le Bois Colas | - Saint Domain |
| - Le Breuil d'en Haut | - Telhouët |
| - Le Buchon Cadoret | - Trédéal |
| - Le Champs d'amitié | - Trompe Souris |
| - Le Champs Tiblou | - Troulan |
| - Le Clos | - Trudeauu |
| - Le Clos Douellan | - Vert Pignon |
| - Le Gasset | - Vignouse |
| - Le Grand Polygann | |
| - Le Haut du Clos | |
| - Le Mouin Rochard | |
| - Le Nautin | |
| - Le Pas des Noes | |
| - Le Petit Beudron | |
| - Le Vallet | |

CRITERES	Commentaires	Notes
Harmonie de l'architecture	Bourg : un bâti principalement de la fin du 19ème siècle. Quelques éléments plus anciens des 17ème et 18ème siècles. Attention aux menuiseries en pvc blanc. En campagne: un bâti de qualité variable parfois très remaniés	7/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	Aménagement tout minéral et trop routier (trottoir, matériaux de couleurs différentes,) Point d'amélioration : - Revoir la voirie en coupant le bitume en pieds de murs et les fleurir. Mettre en place un aménagement paysager simple et sobre du bourg.	7/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	Entrées paysagères de qualité. Attention à l'entrée sud avec le garage et l'amas de véhicules.	6/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	Les constructions neuves sont en périphéries avec des plantations pour atténuer l'impact visuel.. Le secteur ancien du bourg est sous le contrôle de l'ABF	7/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	. Remembrement peu agressif . Une diversité de paysage et de milieux (forêts, étang, bocage, landes, arbres remarquables,...) Des circuits de randonnées sillonnent ce paysage	8/10
Une ambiance	Un bâti qui dégage de fortes caractéristiques architecturales liées à l'histoire du lieu : - Religieuse (église, chapelle, croix) ; - Forêt (maison de garde, « château » de chasse) ; - Agricole (ferme, patrimoine domestique (four à pain, dépendance agricoles,...).	6/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	Puits dans les façades Une pierre particulière	3/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	L'église est très bien restaurée mais il manque des supports et de la signalétique pour la connaître et la comprendre. L'église et la chapelle ne sont pas mises en valeur en terme touristique	2/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	. Deuxième candidature au label suite à un 1 ^{er} repérage défavorable. Forte motivation.	20/30
TOTAL		66/100

La note globale

Note globale des critères :

- La qualité du patrimoine du bourg 65/100
- La qualité du patrimoine des villages : 39/100
- Les critères qualitatifs : 66 /100

Total : 170/300

Soit 56/100.

Remarques du comité technique et axes de travail :

- Sensibiliser les propriétaires sur l'intérêt patrimonial de leurs bâtiments et inciter à des travaux de valorisation (se rapprocher de l'architecte des bâtiments de France avant tout travaux (privés et publics dans le bourg, Conseils du CAUE 22 pour les particuliers et la mairie ; petits chantiers de sensibilisation (peinture, enduits,...) avec Tiez Breiz et embellissement des abords par le végétal), ...
- Etude globale d'aménagement du cœur du bourg en terme de :
 - . Travaux de restauration des façades (enduits, joints à la chaux, menuiseries en bois peints) sur l'ensemble des rues ;
 - . Espaces publics et voiries, aménagement de la voirie (rue tout au même niveau, plantations en pied de mur, aménagement sobre de la place; Le
 - . Commerces (devantures, enseignes, terrasse de cafés à harmoniser avec l'environnement); requalifier l'espace autour de la chapelle Saint Jean ;
 - . Volet paysager : rétrécissement des voies avec bandes enherbées, plantations en pieds de mur, ... L'esthétisme du bourg serait grandement amélioré et donc le cadre de vie.
- Mise en tourisme du patrimoine :
 - . Développer un ou des circuits de découverte du patrimoine sur l'église, les moulins... et tous les autres aspects du patrimoine bâti. L'intérêt est d'offrir aux visiteurs et aux habitants une autre facette de Langast ;
 - . Développer et mettre en place une stratégie de promotion de l'église de Langast (outils de médiation, circuit, signalétique, insérer dans les outils de communication du territoire, département, région,...).

Avis du Comité technique du 22 octobre 2019 :

Avis : favorable à la majorité pour l'attribution du label

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti

Il est important d'imposer un contrôle rigoureux sur les travaux de restaurations à venir (respecter les proportions des ouvertures toujours plus hautes que larges, éviter le percement de grandes baies, les vérandas sur la façade principale, les appuis de fenêtres saillants en béton mouluré, les enduits et joints à base de ciment et peints de couleur vive, les menuiseries PVC, les volets roulants pvc, ...). Il est à rappeler que pour tous les travaux sur les extérieurs, une déclaration de travaux est obligatoire. Il est important de sensibiliser la population aux démarches administratives en matière d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de démolir) par le biais du bulletin municipal ou la presse.

Compte tenu de la présence de bâtiments de qualité, vacants ou non, il existe un fort potentiel de restauration. D'où l'urgence de se donner les moyens de maîtriser les futurs projets en insistant pour qu'ils respectent le caractère du bâti local. Le recours à un architecte du CAUE 22 est vivement incité pour des travaux sur des bâtiments publics ou privés. Il en est de même pour tous les travaux d'aménagement de voirie.

La commune, labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », doit intégrer au PLU le cahier de prescriptions architecturales du label. De plus, le recours à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, pour les secteurs protégés, ou de l'architecture conseil du CAUE 22, sera demandé avant toute réalisation de projet (déclaration de travaux et permis de construire). De même, un travail commun avec le service de l'urbanisme de LCBC sera mis en place.

La mise en valeur du patrimoine

Une mise en valeur du patrimoine sera à mettre en place (travaux de ravalement de façades, circuit de découverte ou d'interprétation du patrimoine, aménagement de la voirie, végétaliser et fleurir sobrement le bourg...). Pour ces travaux la commune et les habitants pourront bénéficier d'aides financières des partenaires institutionnels octroyées au titre des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » et ainsi embellir le cadre de vie. Le développement touristique de la commune, est de développer de manière qualitative, notamment par des outils du réseau des CPRB (le bourg-jardin, circuit d'interprétation du patrimoine, balisage des circuits, site Internet du CRT, ...), mais aussi par l'accueil (commerces, hébergements).

Remarques du Comité technique :

- . Se rapprocher du CAUE 22 pour des conseils sur les projets privés et publics
- . Etre vigilant sur les dossiers travaux et sur l'aménagement de l'espace public. Une végétalisation du bourg permettrait de casser l'effet tout minéral.
- . Obligation de déclaration de travaux et permis de construire
- . Informer les habitants sur les aides techniques et financières du label

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples de ce qui est à éviter

Un bâtiment en pierre ne présente aucun intérêt architectural quand la façade a été modifiée par :

- Des ouvertures disproportionnées (élargissement, percement de baies vitrées, porte de garage, des ouvertures plus larges que hautes, ouvertures d'un seul carreau);
- Des châssis de toit non encastrées ;
- L'utilisation de matériaux à proscrire (ciment, pvc, etc.), les menuiseries "modernes", coffre et volets roulants ; enduit cimenté et peint;
- Les clôtures, maçonnées et peintes, ou en pvc, qui s'intègrent mal dans l'environnement... ;
- Devantures et enseignes en enduit ciment peint ;
- Limiter les espaces goudronnés. Proscrire le " tout " goudron" jusqu'au pied de la façade. Concernant l'aménagement des espaces publics : Il est important de prévoir un espace tampon perméable de 20-30 centimètres minimum aux pieds des murs, à remplir avec des vivaces couvre-sol (peu de racines) pour empêcher l'humidité d'entrer dans les murs ;
- Harmoniser la signalétique routière, communale et des commerces sur l'espace public. Etablir un cahier des charges pour l'occupation de l'espace public ;
- Bannir les bacs et pots de fleur comme barrière. Préférer un espace végétal ;
- Aménagement d'espace public: proscrire les matériaux de couleur et texture différents sur un même site; proscrire les trottoirs (privilégier une zone enherbée avec potelet en bois, ...)
- Attention à la signalétique trop chargée ;
- Des cheminements piétons, sobre et simples sont à envisagées entre le bourg et la chapelle Saint Jean



Dommage de démolir du bâti - Le Montrel



Attention à la dégradation du bâti ancien qui structure l'espace, et qui possèdent de nombreux détails intéressants



Impact visuel de l'enduit blanc des toilettes publiques au pied de l'église



Proscrire PVC et les menuiseries a un seul carreau, les enduits ciment, les lucarnes disproportionnées



Proscrire le bitume jusqu'aux pieds du mur

Végétaliser les pieds de murs pour éviter le tout minéral



Proscrire les bacs et pots de fleurs comme barrière

Amoncellement de véhicules



Requalifier les murs de clôture peu esthétiques par des végétaux en pleine terre.



Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples d'éléments à préserver ou de bonne restauration :

- La façade n'a pas été modifiée ainsi que la pente de toit ;
- Eviter de modifier la façade dans sa volumétrie, les proportions et l'emplacement des ouvertures ainsi que la pente de toit ; Si des châssis de toit sont nécessaires, bien les encastrer pour être au fil de la couverture ;
- Utilisation des matériaux traditionnels (joints pleins à la chaux et sable, ou terre, menuiseries en bois peintes en couleur (éviter le blanc) pour égayer les façades.
- Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement (seuil, clôture, barrière, cour,...) ;
- Couvrir le bâtiment avec de la tôle pour éviter les infiltrations ;
- Pour enclore une parcelle il faut rester simple et discret (une haie avec des essences locales, une barrière/portail en bois,...) ;
- Un aménagement simple des rues accompagné par des végétaux ;
- Traitement de la voirie: tout au même niveau sans multiplier les matériaux ;
- Parking : traiter les sols sobrement (parking pavés enherbés, sol en cailloux de schiste pourpre,...) ;
- Harmonisation des terrasses des cafés au sol et des équipements (attention au parasol, chaises plastiques, store, pancartes des menus, ...)
- Harmonisation et embellissement des devantures de commerces; enseignes).



Travaux respectueux du caractère d'origine du bâti : menuiseries bois peintes avec leurs dessins anciens, ferronnerie, devanture conservée, harmonie des couleurs entre les briques et les menuiseries



Ne pas démolir du bâti de grande qualité



Conserver le dessin des menuiseries



Traitement sobre de la voirie. Tout au même niveau, matériaux sobres)



Harmonie entre la pierre et le végétal, la perspective

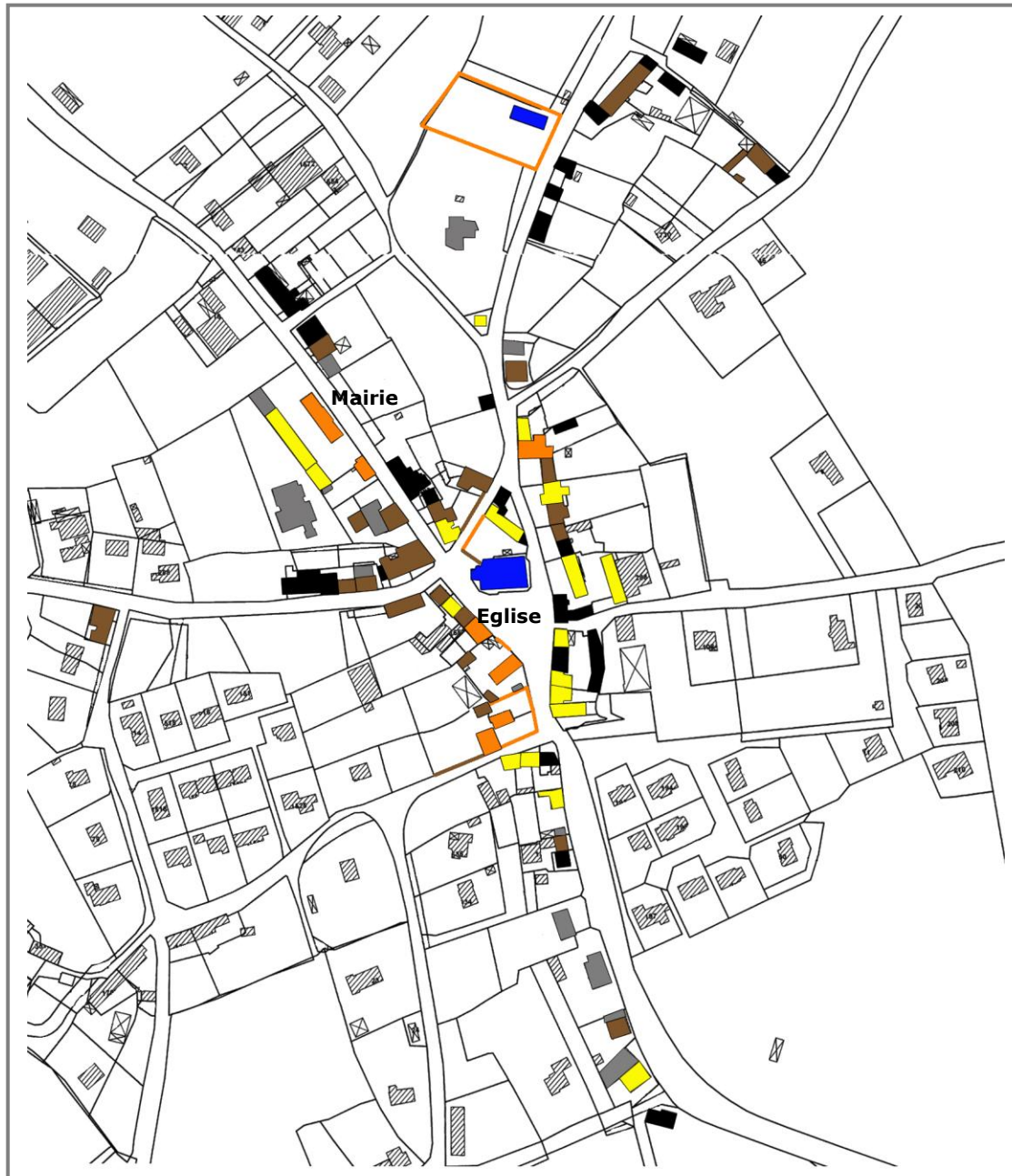


Conserver les détails architecturaux comme la ferronnerie et la devanture commerciale




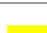


Traitements sobres du sol et végétalisation des espaces. Accompagnement du bâti par le végétal



La qualité du patrimoine bâti du bourg



Les bâtiments sont classés selon leur intérêt architectural :

	Intérêt	Qté	%
	Exceptionnel	2	
	Remarquable	0	
	Très Intéressant	7	
	Intéressant	18	
	Moindre Intérêt	25	
	Total Retenus	52	65
	Non retenus	28	35
	Total	80	

La moyenne de la qualité architecturale est de 2,59 /5.

Sur 80 éléments bâtis recensés, 52 peuvent être retenus dans le cadre du label soit 65 %.

Critère du label : + de 60 % de bâti retenu dans le bourg

Aperçu du bâti

Rue du Cap de Vaisseau Mando
Rue du Lié



1



2



3



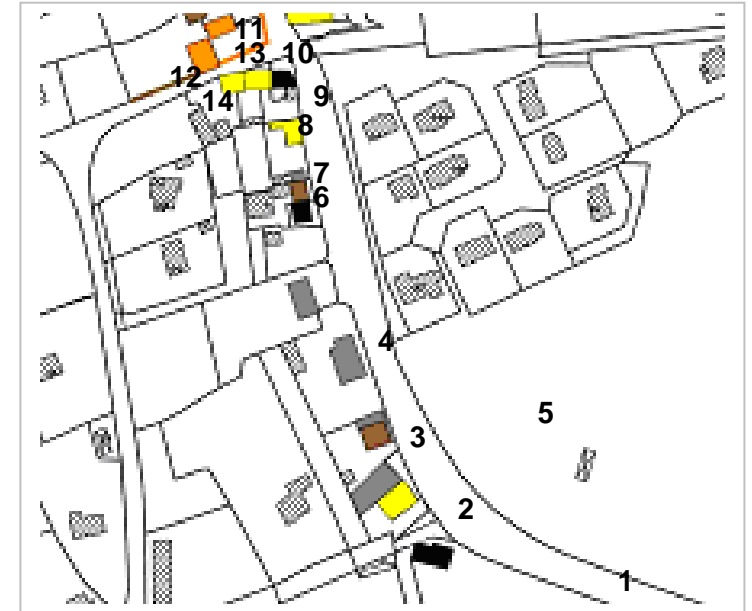
4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14

Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	



1



2



3



4



5



6



7



8



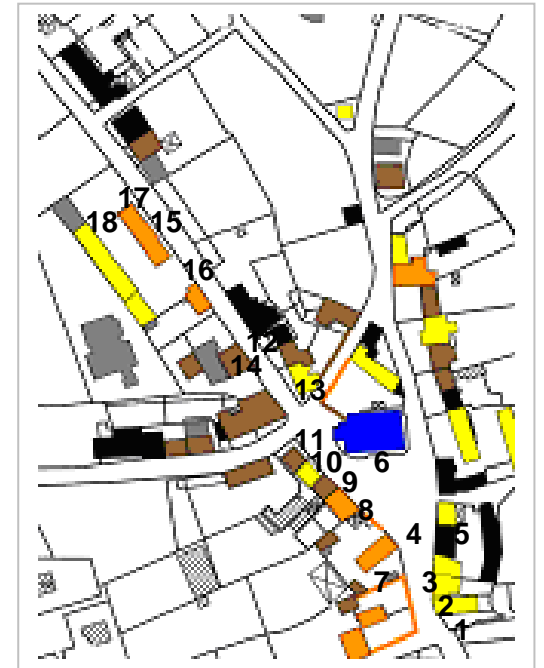
9



10

Aperçu du bâti

Place du Centre
Rue de la Mairie



11



12



13



14



15



16



17



18

Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue de Loudéac
Rue du Presbytère



1



2



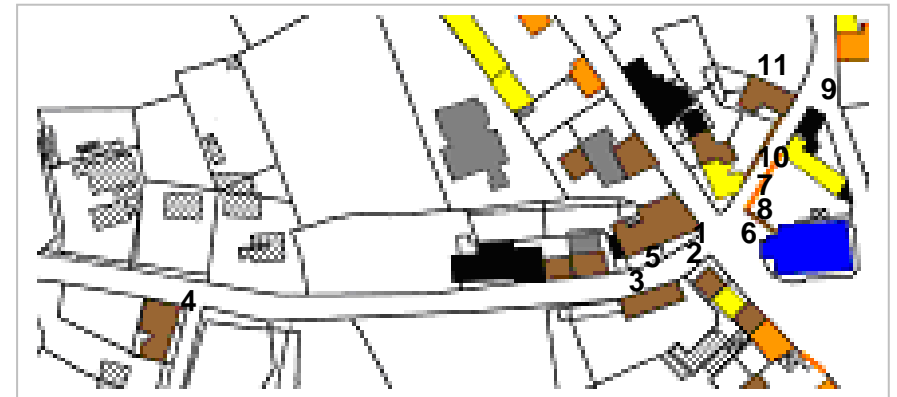
3



4



5



6



7



8



9



10



11

Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue de Georges Duval
Rue du Vauglin
Rue Saint-Jean



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



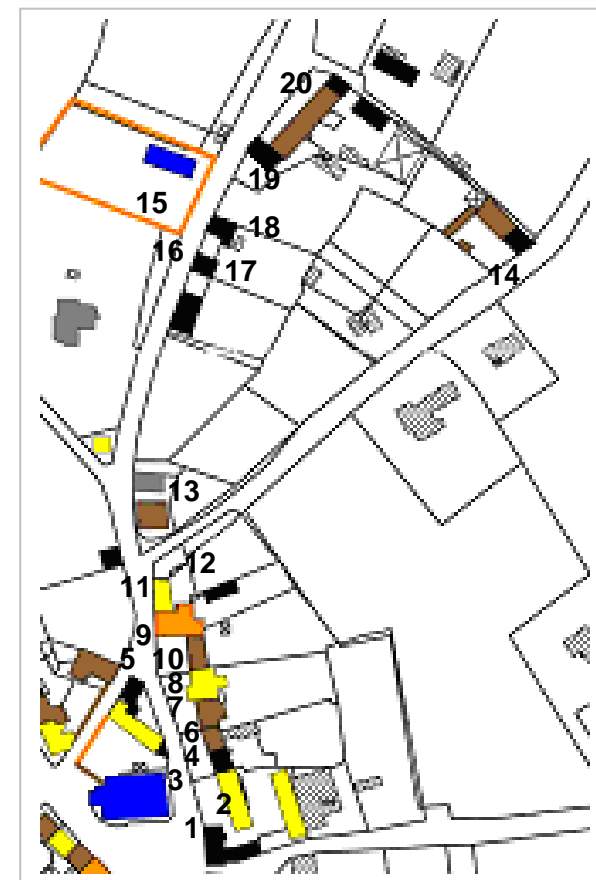
18



19



20



Classification

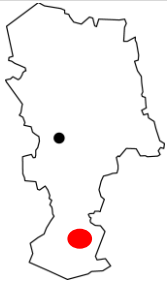
- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Villages remarquables

- Les Essarts
- Le Rocher

Les Essarts

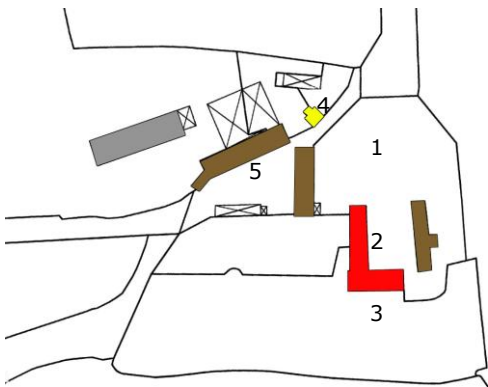
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Un ensemble comprenant un manoir et une ferme.

La partie nord ouest est la partie la plus ancienne datée du 18^{ème} siècle.
Le corps du bâtiment principal date du début du 20^{ème} siècle est construit en schiste rouge.

A noter un fournil à l'entrée de la ferme.



1



2



3



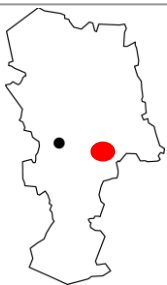
4



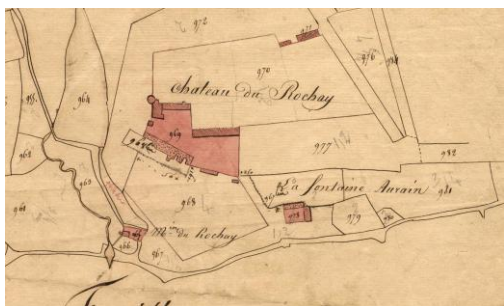
5

Le Rocher

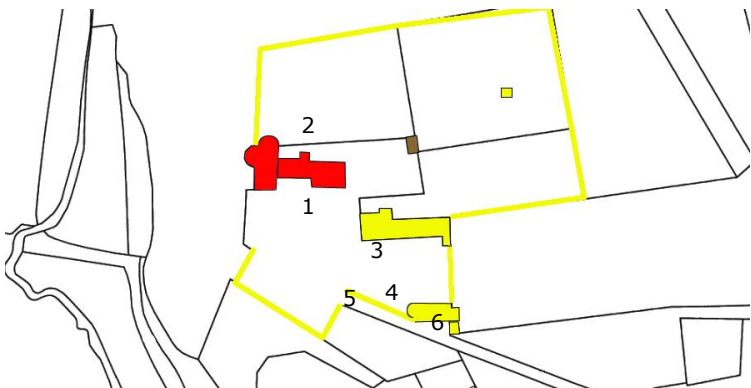
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

CHATEAU DU ROCHAY, CARRE-KERIGOUËT

C'est un édifice ancien, probablement du 15ème et 17ème siècle, agrandi dans la 2ème moitié du 19ème siècle : important corps de bâtiment ancien de plan rectangulaire accosté d'une aile basse en retour d'équerre (1 étage carré) prolongé par un corps de logis moderne comprenant 2 étages carrés sur rez-de-chaussée et un étage de comble. Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

De l'ancien château, il ne reste qu'un corps de bâtiment de plan rectangulaire en partie en ruine. De récents travaux de consolidation ont été effectués par éviter un effondrement sur les bâtiments mitoyens.



1



2



3



4



5



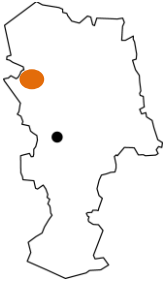
6

Village très intéressant

- Pontgamp

Pontgamp

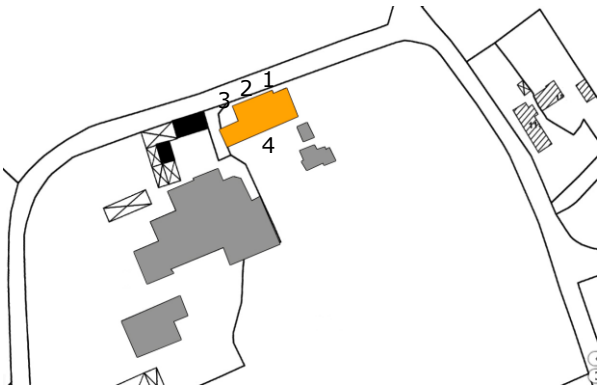
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

C'est un ancien château ou grande bâtisse remaniée au 19^{ème} siècle.

Un escalier en bois du 17^{ème} siècle est abrité dans la tour carrée qui est la partie la plus ancienne de l'ensemble. Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

L'intérieur du bâtiment à conserver la circulation en enfilade. Un couloir pouvait exister au nord pour desservir les grandes pièces exposées sud. De belles cheminées en pierre sont encore visibles à l'étage.

Le bâtiment sert de dépendance actuellement.

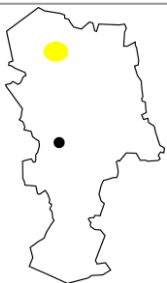


Villages intéressants

- Colizan
- La Croix Blanche
- La Métairie Neuve
- La Ville-es-Riolay
- La Villeneuve
- Le Buchon Roussel
- Le Fourgault
- Le Haut de l'Allée
- Le Montrel
- Le Roscoët
- Les Madrettes
- Moulin des Essarts

Colizan

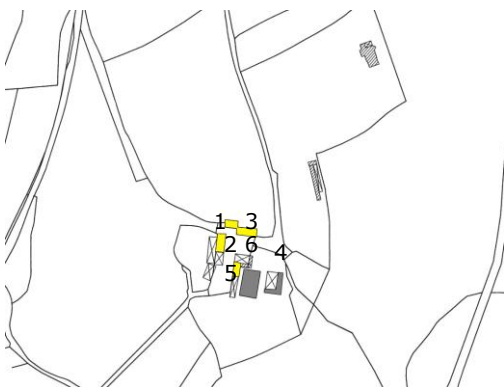
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6

La Croix Blanche

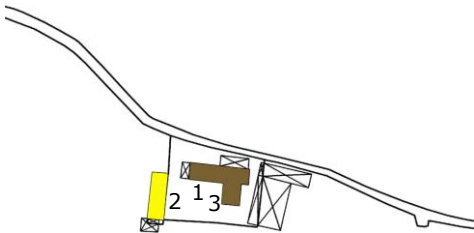
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848

Pas présent

Intérêt architectural



1



2



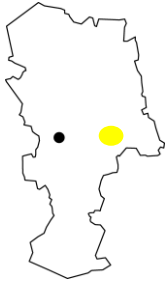
3

Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

La Métairie Neuve

Localisation



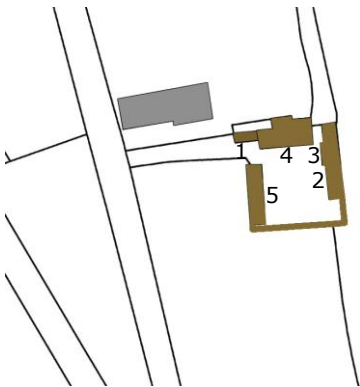
Un ensemble correspondant à une ancienne ferme avec le logis à étage du 18^{ème} siècle date portée 1707) avec les dépendances fermant une cour (hangar, grange, étable, soues à cochons,...).

Elle dépendait du château du Rocher.
Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



1



2



3



4

Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



5

La Ville-es-Riolay

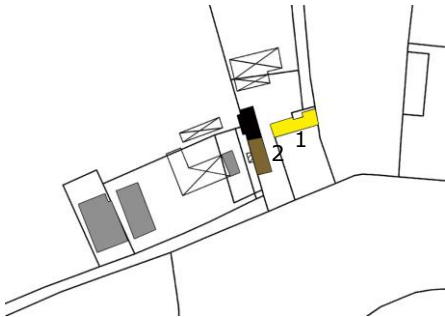
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848

Pas présent

Intérêt architectural



1



2

Classification

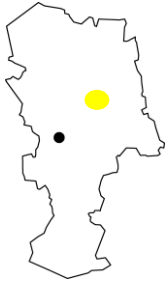
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Une grande maison à 3 travées à étage et comble datable du milieu du 19^{ème} siècle.
Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

La Villeneuve

Photos non autorisées

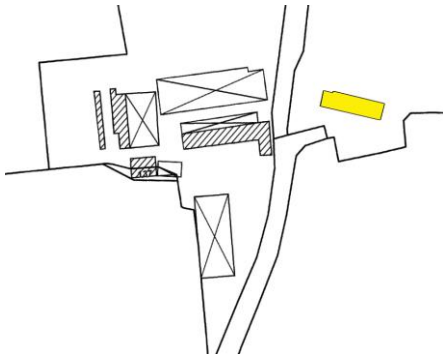
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural

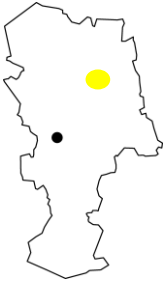


Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Le Buchon Roussel

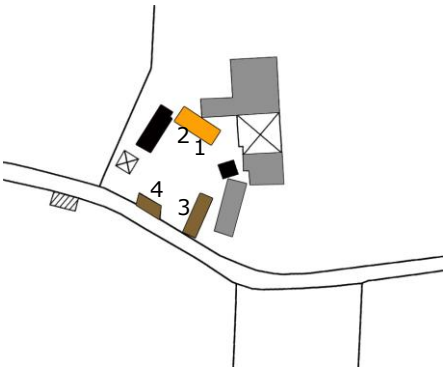
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Le bâtiment date de 1900. Il comprend le logis, soue à cochons, étable et puits imbriqué dans la maçonnerie. L'ensemble est surmonté d'un grenier.

Aujourd'hui il est destiné comme remise.



1



2



3



4

Le Fourgault

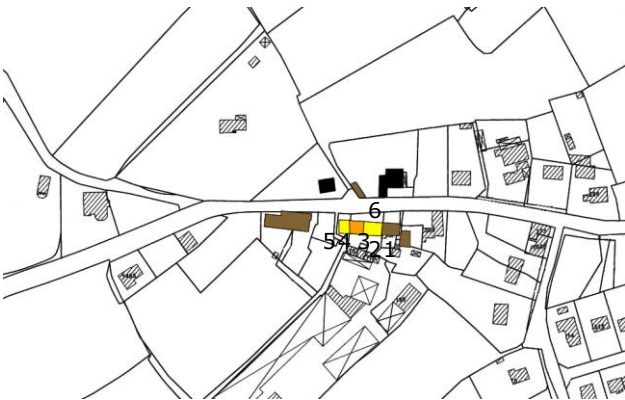
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Cet ensemble non remanié, comprend des maisons datées du début du 18^{ème} siècle. Un linteau porte la date de 1711.

Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

Un ensemble de grande qualité avec des éléments préservés (organisation de la façade, encadrements des baies, arcs de décharge, qualité de la maçonnerie en schiste brun, corniche en pierre,...) sont à conserver.

Depuis l'inventaire de 1974, le lignolet de la toiture a disparu.



1



2



3



4



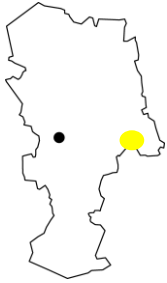
5



6

Le Haut de l'Allée

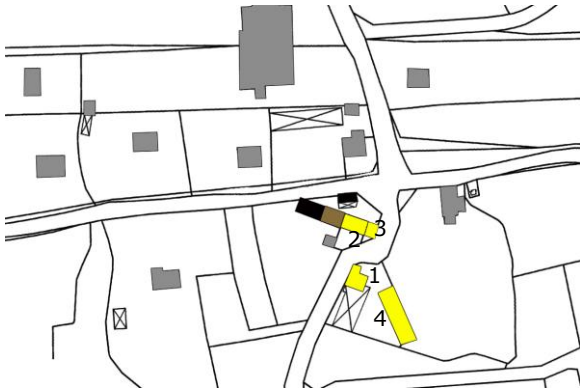
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



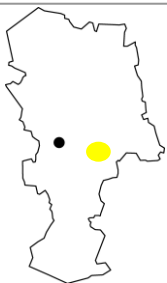
3



4

Le Montrel

Localisation



Un village important comprenant de nombreuses anciennes fermes aux caractéristiques différentes. Se côtoient des maisons basses et des maisons à étage, des maisons des 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Le fournil a été construit en retrait des habitations.

La partie centrale de cet alignement (5) aurait abrité la mairie quand le village était alors le bourg de Langast. Deux dates sont portées sur des linteaux : 1623 et 1803.

Devant cet alignement, un puits en très mauvais état a une forme circulaire et s'élève en cône. La date de 1804 est portée sur la margelle de granit.

Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6



7



8



9



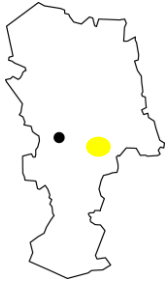
10



11

Le Montrel

Localisation



Un village important comprenant de nombreuses anciennes fermes aux caractéristiques différentes. Se côtoient des maisons basses et des maisons à étage, des maisons du 17^{ème} siècle et du 20^{ème} siècle.

Une chapelle est présente dans l'écart.

Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



12



13



14



15



16



17



18



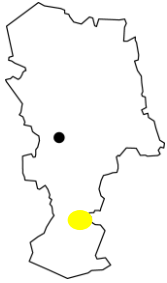
19



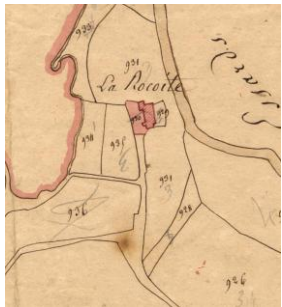
20

Le Roscoët

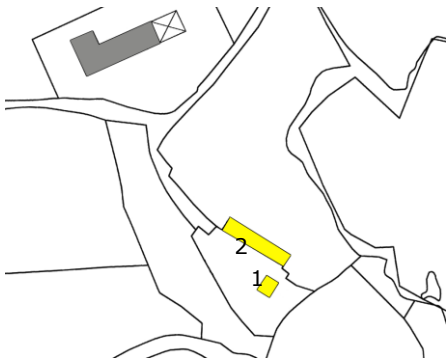
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



1



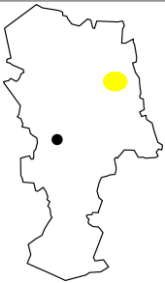
2

Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Les Madrettes

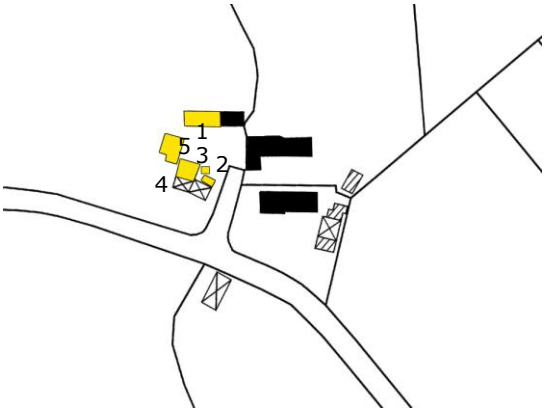
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

La façade de la maison est très intéressante : deux portes et deux fenêtres au rez-de-chaussée, à l'étage une gerbière et deux petits jours.

A l'intérieur, on trouve une cheminée à corbeaux et à pieds droits de granit.

Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

Une organisation du bâti de cette ancienne ferme très intéressante : la cour est formée par les différents bâtiments : nord la maison, à l'ouest étable et soue à couchons, au sud la grange, le puits et le hangar. Le tout dans un état de relative bonne conservation.



1



2



3



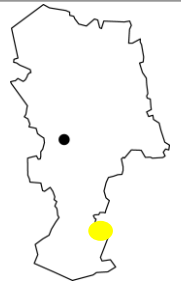
4



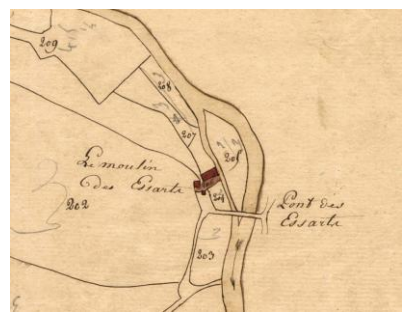
5

Moulin des Essarts

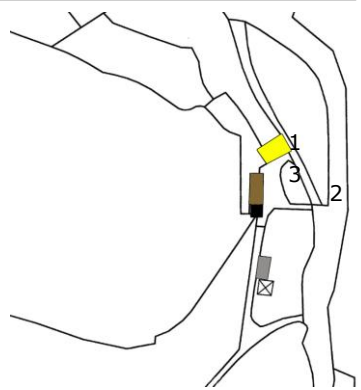
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

C'est un ancien moulin à farine du 17^{ème} siècle. Il comprenait un atelier de fabrication, un bâtiment d'eau, un bief de dérivation et un logement.

En rez-de-chaussée, le moulin est édifié en moellons de schiste et est couvert d'un toit à longs pans en ardoises à coyaux. Il est percé, sur sa façade antérieure, d'une porte d'entrée en plein cintre. Côté coursier, le pignon du moulin a conservé, dans sa partie haute, sa structure en essentage de planches, caractéristique très répandue dans l'ensemble des moulins hydrauliques de la région, mais dont très peu en ont conservé des traces.

Le logement du meunier, situé à proximité, est construit dans les mêmes matériaux et compte un étage de comble à surcroît supplémentaire.

Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

Le réseau hydraulique est toujours en place mais pas entretenu; les différents vannages et les deux roues hydrauliques verticales ont disparu et les meules à l'intérieur ce sont effondrées.



1



2



3

Villages de moindre intérêt

- Cassebreuil
- Cocantin
- Guinergamp
- La Hardiais
- La Prise
- Le Breuil
- Le Meurtel
- Le Pertuis
- Le Saut Thébault
- Le Vauglin
- Les Champs de
Langast
- Les Croisins
- Livet
- Moulin de Langast
- Moulin du Bois
- Pingast d'Allot
- Pingast d'en Haut

Cassebreuil

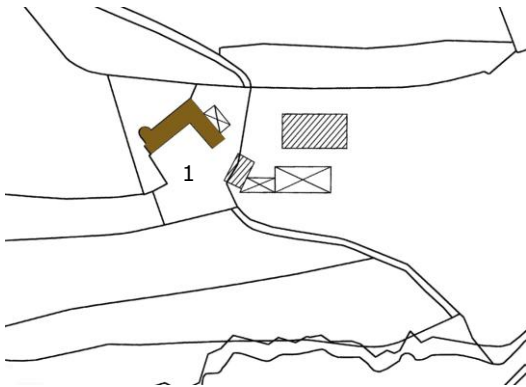
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848

Pas présent

Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Cocantin

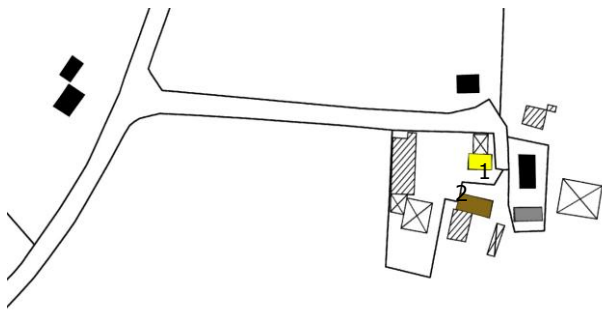
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



1

2

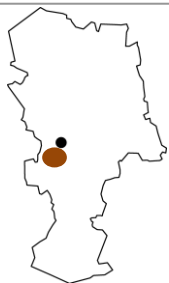


Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Guinergamp

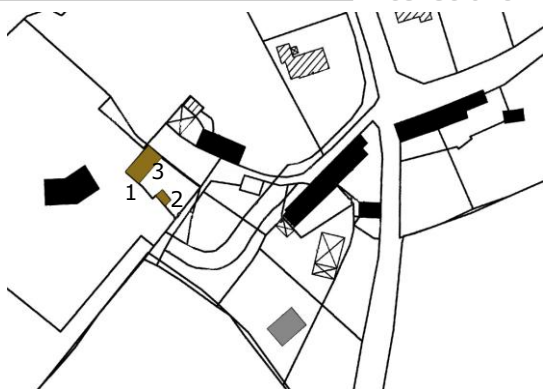
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



1



2



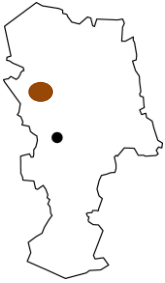
3

Classification

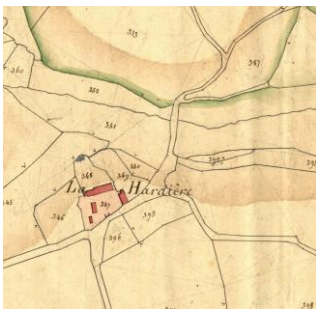
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

La Hardiais

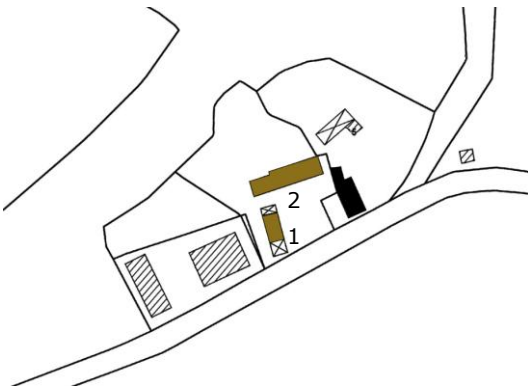
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



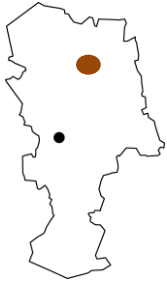
Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Belle façade d'une maison, avec ses ouvertures du 17^{ème} siècle et sa corniche en pierre moulurée, qui a malheureusement perdu sa charpente et sa couverture.

La Prise

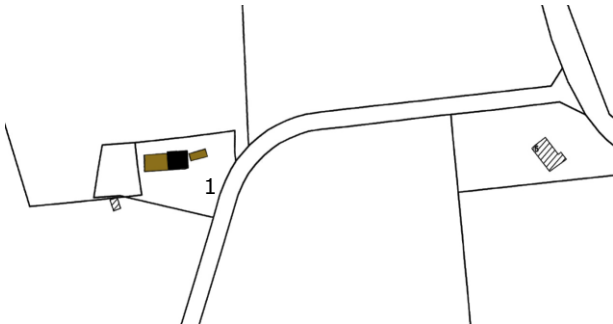
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural

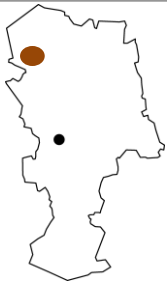


Classification

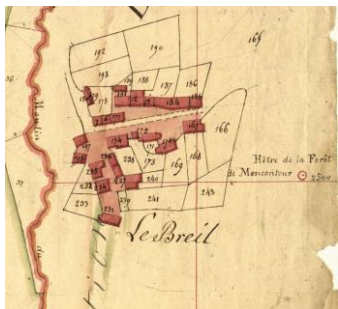
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Le Breuil

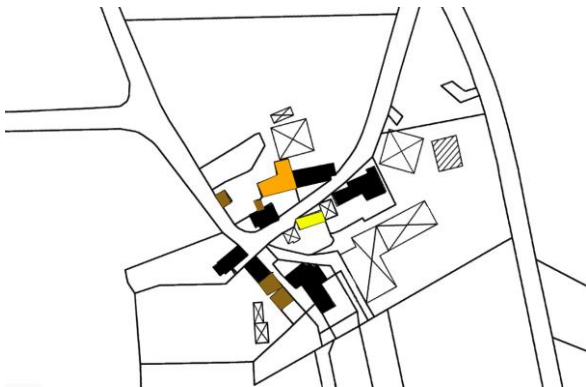
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Cet écart comprend plusieurs habitations d'époque différentes. La plus ancienne porte une date indéchiffrable sur un linteau. Une autre maison avec une porte en plein cintre porte la date 1720 sur le linteau d'une petite fenêtre à l'étage.

A l'entrée nord, un four à pain a été remanié.

Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne



1



2



3



4



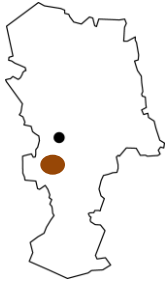
5



6

Le Meurtel

Localisation



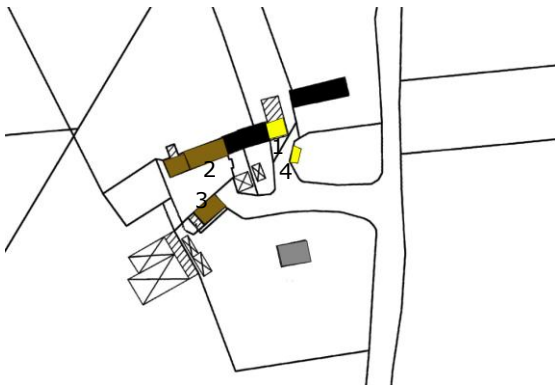
Un ensemble de bâtiments (maison d'habitation, dépendances) avec des éléments du 17^{ème} siècle mais qui a connu des remaniements.
La partie est est intéressante et bien conservée avec la maison basse accompagnée de sa petite dépendance.

Cadastre napoléonien de 1848



Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

Intérêt architectural



1



2



3



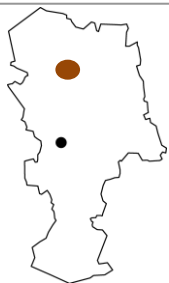
4

Classification

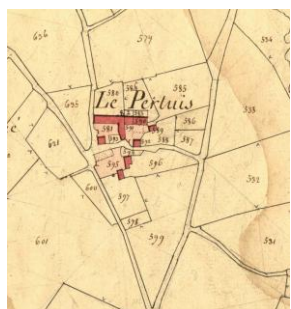
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Le Pertuis

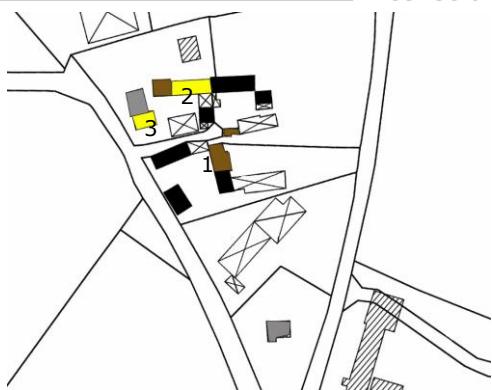
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



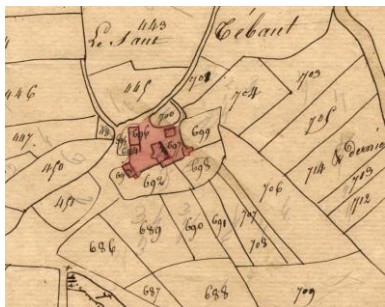
3

Le Saut Thébault

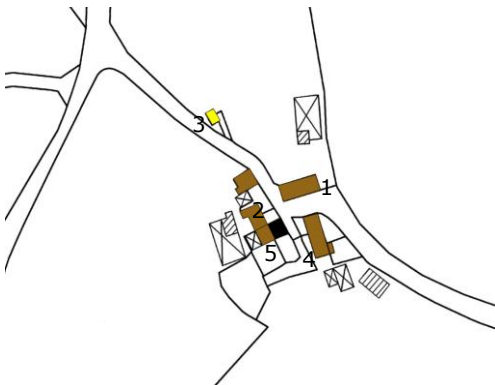
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

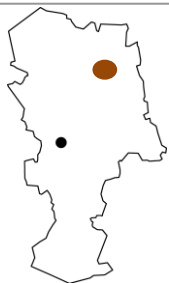
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Un fournil à pain est placé en retrait à l'entrée nord du village.



Le Vauglin

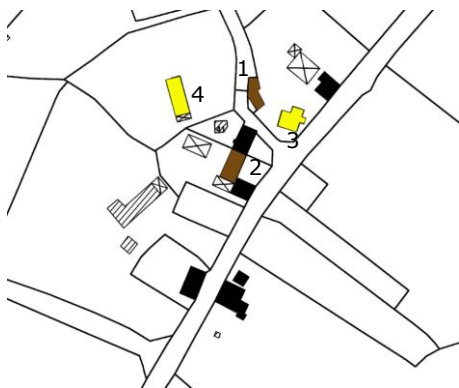
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



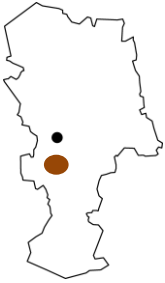
Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

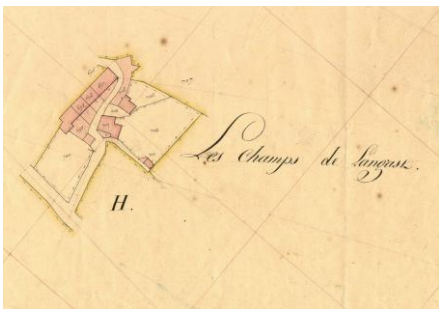


Les Champs de Langast

Localisation



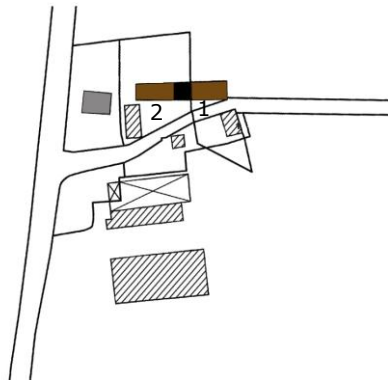
Cadastre napoléonien de 1848



La façade de la maison d'habitation est remaniée mais une pierre est datée 1660 dans l'encadrement d'une fenêtre. La porte de la remise est en plein cintre à chanfrein, et un cadran solaire est daté de 1703.

Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne (1974)

Intérêt architectural

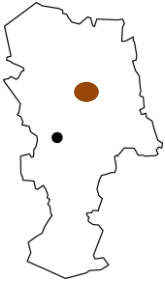


Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Les Croisins

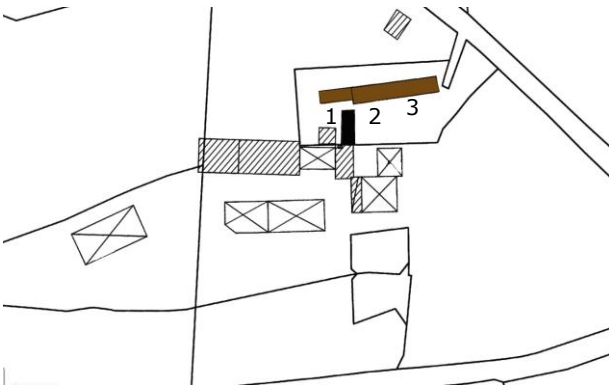
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



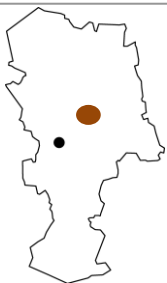
2



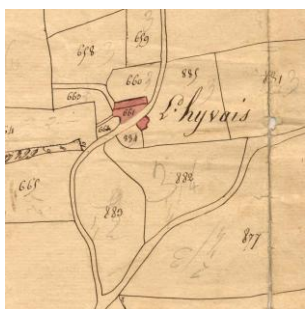
3

Livet

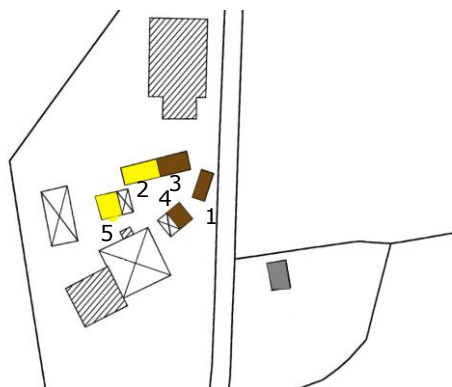
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Une organisation des bâtiments intéressante : les logis et les dépendances viennent fermés une cour.

Parmi les dépendances, un bâtiment multifonctionnel puisqu'il servait de grange, abritait aussi un four à pain et à l'arrière sont construites des soues à cochons



1



2



3



4



5

Moulin de Langast

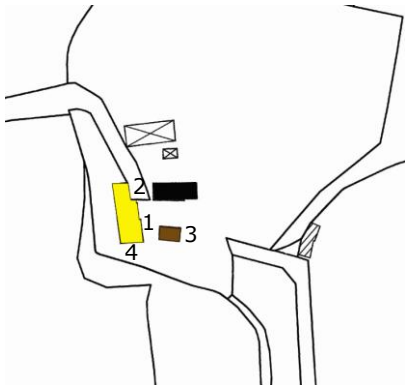
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Edifié en 1614 (date sur un claveau de l'arc en plein cintre), le moulin a ensuite été vendu comme bien national. Propriété de la famille Leborgne, il a été réglementé par arrêté préfectoral le 28 février 1871. A cette date, il est actionné par deux roues hydrauliques verticales à augets.

Une inscription a été relevée près de la date gravée : MOENE - IHS. Une croix gravée dans la même pierre.

Edifié en moellons de schiste, le moulin compte un étage de comble à surcroît couvert d'un toit à longs pans en ardoises. La porte d'entrée de sa façade antérieure présente un arc en plein cintre. A proximité se situent les écuries et le logement patronal construits dans les mêmes matériaux. Le bief de dérivation a été détourné de son cours originel ; le coursier est asséché. Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne

Site très agréable, le moulin sert aujourd'hui de remise, la roue a disparue. Ont été repérés également une soue à cochons face à la maison et plus loin en retrait un ancien four à pain.



Moulin de Bois

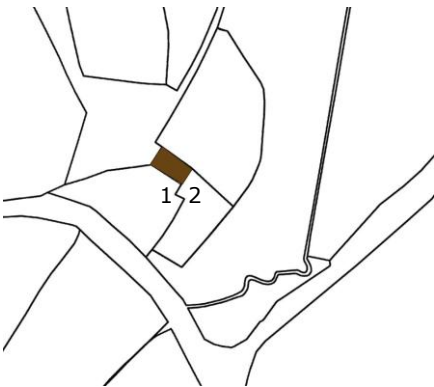
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



1



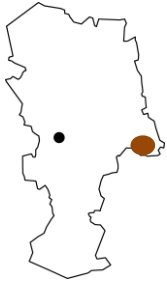
2

Classification

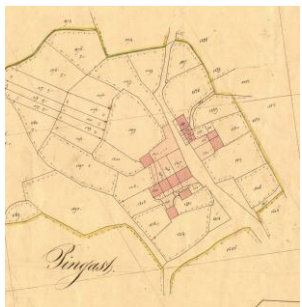
- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Pingast d'Allot

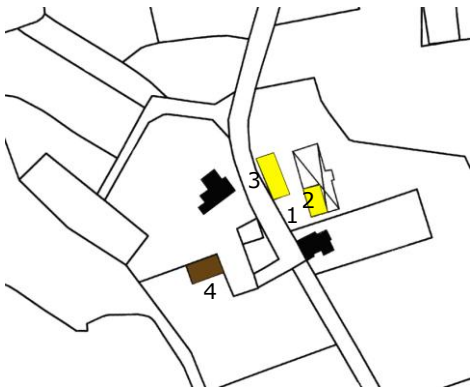
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



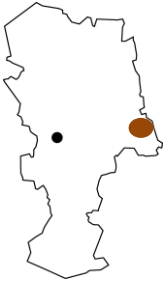
3



4

Pingast d'en Haut

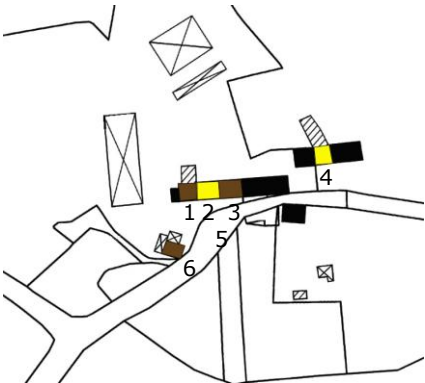
Localisation



Cadastre napoléonien de 1848



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Une maison porte la date de 1822 sur le linteau de la porte.
Source : Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne



1



2



3



4



5








6

Annexes

Critères de classification selon l'intérêt architectural

. Etude par bâtiment

Bâtiment retenu par l'association :

- | | |
|---|--|
|  | EXCEPTIONNEL |
| Note 4/5 | <ul style="list-style-type: none">- Unique ou rare- Antérieur à la Révolution- Richesse et volonté esthétique dans le décor et l'ornementation ;- Dans un état intact |
|  | REMARQUABLE |
| Note 4/5 | <ul style="list-style-type: none">- Ayant conservé son authenticité d'origine- Proportion et mise en œuvre de grande qualité |
|  | Très intéressant |
| Note 3,5/5 | <ul style="list-style-type: none">- Possédant un détail remarquable- Pouvant être remarquable si restauré |
|  | Intéressant |
| Note 3/5 | <ul style="list-style-type: none">- Remarquable transformé mais lisibilité conservée- Bâtiment du 19ème siècle au début du 20ème siècle non transformé- Respect des matériaux et proportions |
|  | MOINDRE INTÉRÊT ARCHITECTURAL |
| Note 2,5/5 | <ul style="list-style-type: none">- Bâtiment du 19ème au début 20^{ème} relativement intact- Qualité correcte- Pouvant être intéressant si restauré et mis en valeur |

Bâtiment non retenu:

- | | |
|-----|--|
| 2/5 | Architecture d'accompagnement de qualité médiocre (trop modifié) |
| 1/5 | Architecture neuve ayant un impact négatif sur le patrimoine |
| 0/5 | Élément défavorable |

Critères Quantitatifs

Dans le bourg :

Chaque bâtiment du bourg fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le bourg est retenu si au moins 60% des bâtiments sont retenus (note /100).

Dans les villages :

Chaque bâtiment d'un village fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le village est retenu si au moins 50% des bâtiments sont retenus.

Au total, il faudra au minimum 40% de villages retenus (note /100).

Critères Qualitatifs

Seront pris en compte dans le repérage les éléments suivants (vision globale de la commune) :

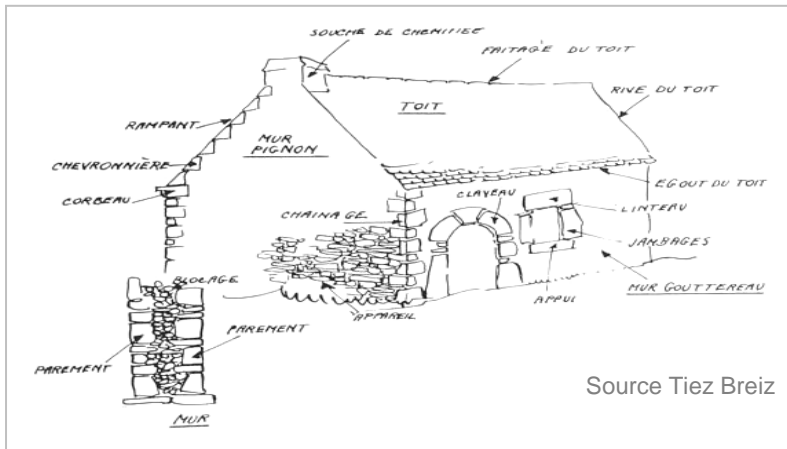
CRITERES	Notes
Harmonie de l'architecture	/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	/10
Une ambiance	/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	/30
TOTAL	/100

Note globale des critères quantitatifs et qualitatifs:

Calcul de la moyenne des trois notes (bourg, villages, critères qualitatifs)

Les prescriptions architecturales

Les travaux de restauration, d'aménagement ou d'agrandissement de bâtiments anciens doivent conserver le caractère architectural d'origine ou contribuer à le retrouver.



Un peu de vocabulaire

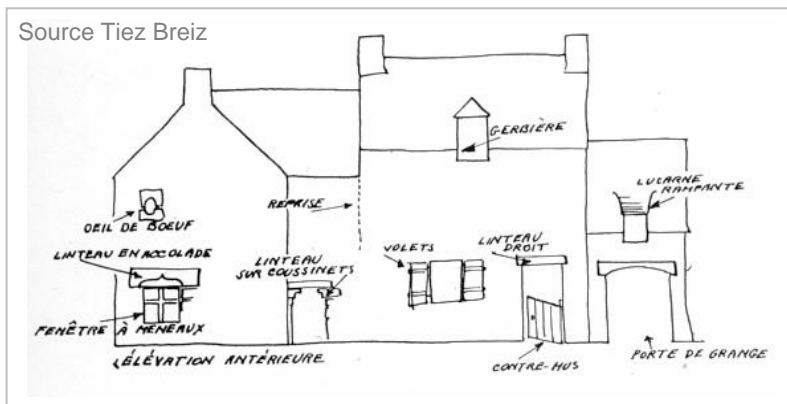
Réhabiliter : Travaux d'amélioration ou de mise en conformité des normes en vigueur (électricité, chauffage, etc.)

Restaurer : Rétablissement d'un bâtiment ancien dans son état d'origine ou réparer pour remettre en état.

Rénover : Remettre à neuf.

Consserver : Maintenir dans son état actuel.

Avant d'engager les travaux



Avant d'entreprendre les travaux, il vaut mieux réfléchir à un plan d'ensemble en conservant les éléments constitutifs de la maison (matériaux, menuiserie, volume, proportion,...). Pour ceci, il est nécessaire d'observer la maison, et de repérer d'autres maisons de la même époque, en état d'origine pour servir de « modèle » mais aussi d'analyser les besoins et les faire « cadrer » avec cette maison à restaurer.

Pour cette réflexion des organismes existent pour vous accompagner : CAUE, Tiez Breiz, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, les architectes conseillers des conseils départementaux.

La forme du toit va dépendre du contexte bâti. De manière générale, on en distinguera deux:

- un contexte traditionnel homogène, le plus fréquent, dans lequel la nouvelle construction devra s'insérer, en reprenant la toiture de forme traditionnelle bretonne à deux versants symétriques et pignons.
- un contexte hétérogène. Il s'agit le plus souvent d'un bâti moins dense, avec une architecture sans unité prédominante où les formes sont plus libres.

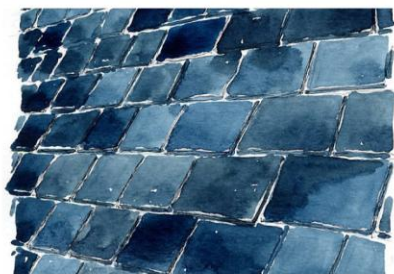
La couverture en ardoise s'est systématisée, au XIX^{ème} siècle, en Finistère, remplaçant pour partie les couvertures en chaume.

Les toitures traditionnelles:

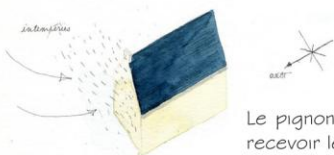
La toiture à deux pentes répond depuis toujours à des besoins:

-besoin technique; sa forme est adaptée au matériau local, l'ardoise naturelle du pays, qui impose une pente minimum (42°).

-besoin climatique; la maison est implantée de manière à ce que ce soit le pignon qui reçoive les intempéries. Cela est vrai surtout en milieu rural, lorsque la maison est isolée sur son terrain.



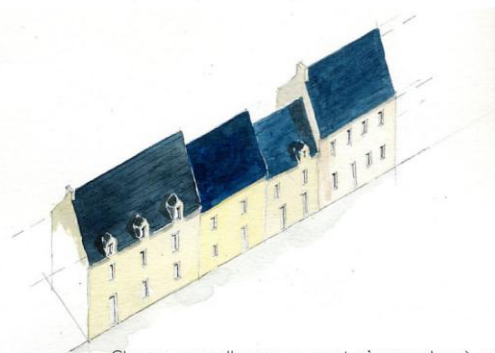
L'ardoise impose une pente minimum.



Le pignon est implanté de manière à recevoir les intempéries.



Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



Chaque nouvelle maison peut s'accrocher à une première, ou s'intégrer dans du bâti déjà existant.

De plus, ce système à deux versants symétriques et pignon droit favorise une bonne insertion urbaine: chaque maison peut s'accrocher à une première, ou s'insérer entre deux maisons pré-existantes.

Les toitures plus libres:

Dans certains cas, en dehors de site protégé, d'autres sortes de toitures peuvent être utilisées (géométrie complexe, croupes...)

Cependant, ce type de maison est consommateur d'espace, et s'isole des autres sans prendre en compte son environnement bâti.

De plus, il empêche une bonne insertion urbaine, contrairement aux maisons à pignon droit.

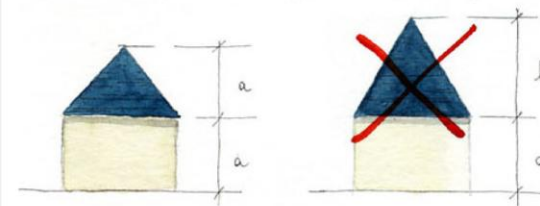
Enfin, il ne permet pas ou difficilement, les extensions.



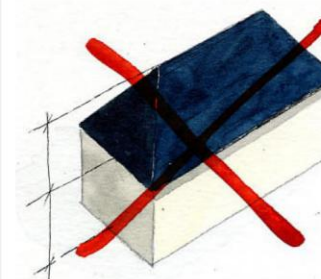
Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



La maison à croupe s'insère mal dans son environnement bâti, et modifie la silhouette homogène de la rue.



Les proportions murs-toit devront être respectées, afin de conserver une silhouette de la maison équilibrée.



Ces maisons à croupe ne sont pas représentatives de la maison traditionnelle bretonne

LA PIERRE OU L'ENDUIT

Une mode actuelle de la « pierre apparente » tend à vouloir rendre visible l'appareillage des maçonneries des façades. L'erreur est double. Techniquement, tout d'abord, quand la maçonnerie n'a pas été mise en oeuvre dans ce but à l'origine de la construction, la mise à nu peut entraîner des désordres liés au ruissellement et à l'infiltration des eaux de pluie. Historiquement ensuite: le concepteur du bâtiment n'avait pas prévu la mise à nu de la maçonnerie lors de la construction; l'appareillage n'a donc pas été effectué avec le même soin que s'il avait dû être apparent.

Appareillages destinés à être enduits:

Maçonneries destinées à être enduites: moellons équarris sur une seule face en parement et non assisés.



appareillage de moellons équarris et non équarris, de toute taille et non assisés.



appareillage de moellons de granite et pierres de schiste, non assisés.



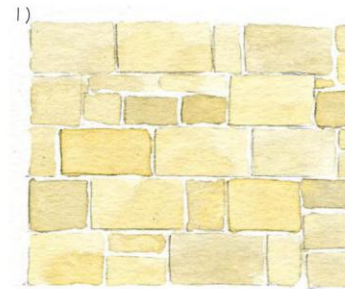
appareillage de gros et petits moellons, non équarris et non assisés.

N.B.: Certains murs pourront éventuellement être rejointoyés, mais uniquement dans le cas d'ouvrages d'architecture rurale, ne nécessitant pas une étanchéité parfaite (murs de clôture, murs de grange, bâtiments secondaires)

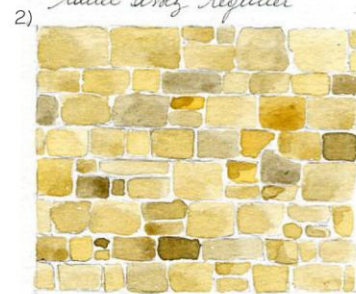
Appareillage destiné à rester apparent:

Dans les cas très particuliers d'architecture ancienne des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les maçonneries devront être rejointoyées:

- 1)- les murs en pierres de taille, équarrées, avec des joints fins, et assisés, selon la mise en oeuvre dite de grand appareil.
- 2)- les murs en moellons de granite équarris et assisés.
- 3)- les murs en pierres de schiste assisés.



1) appareillage en pierre de taille assez régulier



2) appareillage en moellons assez régulier



1) appareillage en pierre de taille régulier



3) appareillage en pierre de schiste assisée.

Murs anciens à appareillage apparent :

- Les joints et le rejointoiment :

Les joints sont très importants dans l'aspect des maçonneries, et il faut veiller au bon état de ceux-ci.

S'ils nécessitent un rejointoiment, la meilleure façon d'avoir un résultat convenable est de se conformer aux joints anciens, contemporains à la construction, qui peuvent subsister sur le bâtiment.

Proscrire l'utilisation du ciment, et utiliser un mortier de chaux (chaux aérienne, ou chaux hydraulique naturelle NHL).

- Couleur et texture des joints :

Les joints comptent autant, dans l'aspect d'un mur, que les pierres. Il faut donc retrouver la consistance, l'épaisseur, la matière et la couleur la plus proche des joints anciens, et respecter les teintes de la pierre.

Pour cela, il conviendra d'utiliser des sables et un mortier en harmonie avec la pierre. Ce sont ces sables, et non des colorants artificiels, qui donneront sa teinte au mortier de chaux.



Joints fins affleurant le parement



La couleur du joint ne s'accorde pas avec celle de la pierre.



la couleur du joint est en harmonie avec celle de la pierre.

Murs anciens à enduire :

-Maçonneries destinées à être enduites :

Lorsque les encadrements de fenêtre ou de porte sont légèrement en saillie (2 ou 3 cm et plus), c'est que le reste du mur, en retrait par rapport à l'encadrement, était destiné à être enduit.



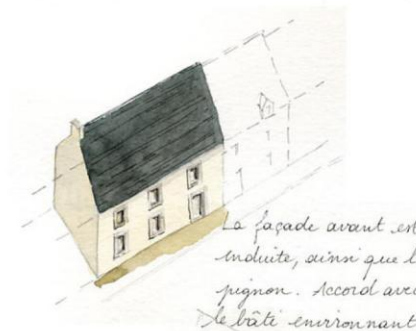
L'encadrement de la fenêtre est en saillie par rapport au reste du mur. Celui-ci était donc destiné à être enduit.

-Le contexte :

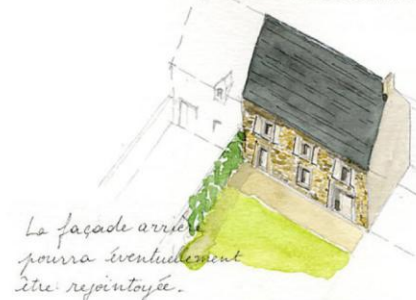
En milieu urbain, les façades sur rue en moellon sont nécessairement enduites, en harmonie avec les bâtiments mitoyens.

La façade arrière sera éventuellement laissée à nu, et rejointoyée pour assurer l'étanchéité.

Le pignon, quant à lui, souvent orienté face aux intempéries et, de plus, visible depuis la voie publique, sera enduit, de la même manière que la façade avant (même couleur et aspect).



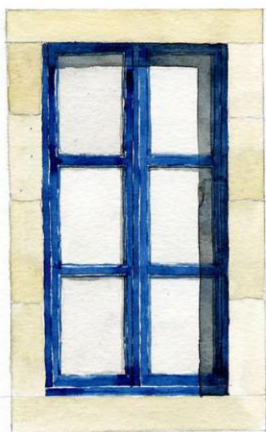
La façade avant est enduite, ainsi que le pignon. Accord avec le bâti environnant.



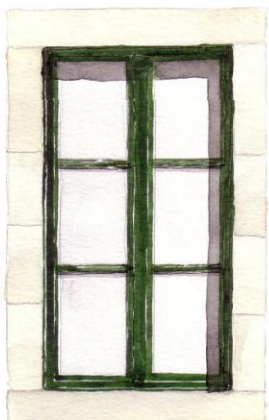
La façade arrière pourra éventuellement être rejointoyée.

LES MENUISERIES

Le type et le dessin des menuiseries dépendent du caractère et de la typologie du bâtiment, et ce sont elles qui vont contribuer à donner une vision homogène à l'ensemble d'une façade. Elles font en effet partie de l'architecture, au même titre que les autres parties de la maison.



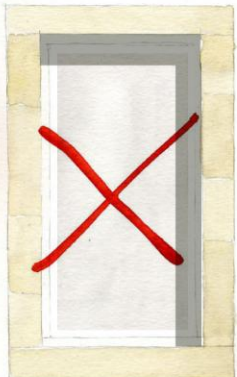
Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en bois peint.



Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en alu peint.



2 vantaux, à profilé épais en plastique blanc. A éviter.



1 seul vantail à profil épais en plastique blanc. A éviter.

Réhabilitation:

Les menuiseries (portes, fenêtres ou volets) contribuent à l'image du patrimoine local et à la qualité de détail des façades. Il s'agit alors de conserver au maximum ces menuiseries, tout en sachant qu'il est toujours préférable de les réparer pour les conserver, que de les remplacer. Toute menuiserie bois est restaurable.

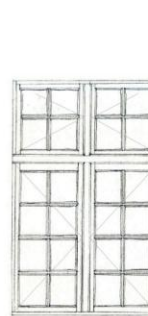
Ensuite, si leur remplacement est inévitable, l'emploi du bois et la reprise des dessins traditionnels sont indispensables au maintien du caractère du bâtiment.

Les fenêtres:

Sa forme (profils, vantaux, carreaux) a été dessinée selon un modèle de l'architecture des XVI^{ème}, XVII^{ème}, XVIII^{ème}, ou XIX^{ème} siècles. Il s'agit alors de conserver l'aspect de la fenêtre, tel que le maître d'ouvrage l'a voulu. Elles seront donc conservées, dans la mesure du possible, ou remplacées à l'identique, avec le même matériau (le bois) et le même dessin.



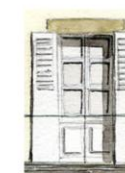
Les menuiseries contribuent à l'image et à la qualité de détail des façades.



Type de fenêtre de la fin du XVII^{ème} siècle.



Type de fenêtre du XVIII^{ème} siècle.



Les portes:

Elles représentent une image très forte, constituant un élément symbolique très important de la façade. De la même manière que les fenêtres, elles seront conservées ou remplacées à l'identique. Si ce remplacement est nécessaire, s'inspirer au maximum de la sobriété des exemples traditionnels.

Leur dessin sera simple, sobre, préférablement pleines et en harmonie avec les autres menuiseries de la façade.

Elles seront en bois peint (quelques cas tolèrent l'alu peint), mais en aucun cas en plastique, qui limite fortement le choix des couleurs. De plus, pour des raisons de conformité à des traditions architecturales historiques de protection par peinture, la mode du bois naturel, du bois verni, ou de la lazure naturelle est à proscrire.



EXEMPLES DE PORTES A REPRODUIRE OU A CONSERVER



volets persiennés, utilisés pour les étages.



volets semi-persiennés



volets pleins classiques utilisées pour le rez-de-chaussée.

Les volets:

Ils participent tout autant que les fenêtres et les portes à l'animation et à l'expression des couleurs de la façade. Leur suppression causerait un appauvrissement de l'aspect du bâtiment.

Ils seront donc maintenus ou restitués en bois peint, au même titre que les menuiseries anciennes, sans ajout de barres ou écharpes.

Le PVC est là encore proscrit, car, de la même manière que pour la porte, l'aspect plastique sur une trop grande surface n'est pas souhaitable. De plus, cette matière plastique n'offre que très peu de couleurs, dont le blanc, utilisé dans la majorité des cas, qui ne se fondra pas avec les autres menuiseries si celles-ci sont peintes... car ce sont effet les menuiseries qui donnent sa couleur à la façade.

Raison technique et esthétique de l'application d'un enduit:

Il protège des entrées des eaux dans le mur et est donc nécessaire à la préservation des maçonneries. Il est, en quelque sorte, l'«imperméable de la maison». De plus, il participe à la mise en valeur de l'architecture.

Composition des enduits:

- La chaux (hydraulique ou aérienne) sert de liant.
- Les sables (ou les agrégats) constituent l'ossature de l'enduit. Ce sont eux, aussi qui colorent l'enduit et lui donnent son aspect final.

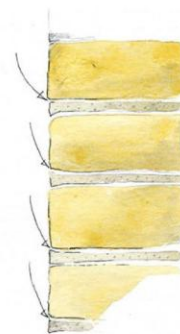
L'utilisation de la chaux comme liant est à privilégier par rapport au ciment. En effet, les enduits à base de ciment sont à proscrire: ils sont trop étanches et emprisonnent l'humidité dans le mur, accélérant sa dégradation. Un mur doit pouvoir "respirer", c'est pourquoi on préconisera un enduit à la chaux.

Privilégier les enduits en plusieurs passes:

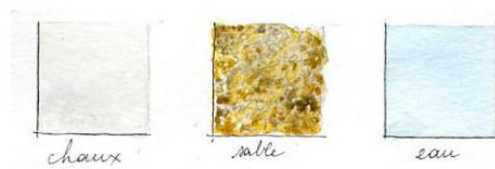
Pour qu'un enduit soit durable et efficace, la technique d'enduisage en plusieurs passes se révèle la meilleure solution. Elle se fait en trois couches:

- le gobetis: sous-enduit qui assure l'accrochage au support.
- le corps d'enduit: pour obtenir une surface plane, qui recevra la couche de finition.
- la couche de finition, avec du sable très fin tamisé, qui assure la protection et la décoration des murs.

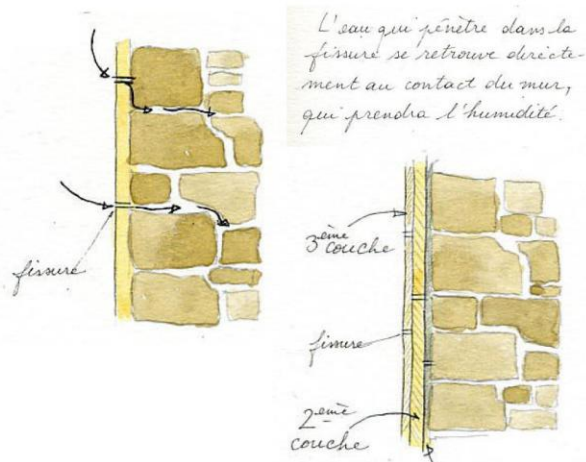
Pour plus d'informations, il existe un Document Technique Unifié (DTU 26.1), qui détaille la mise en oeuvre de la chaux.



infiltration d'eau - mur non protégé



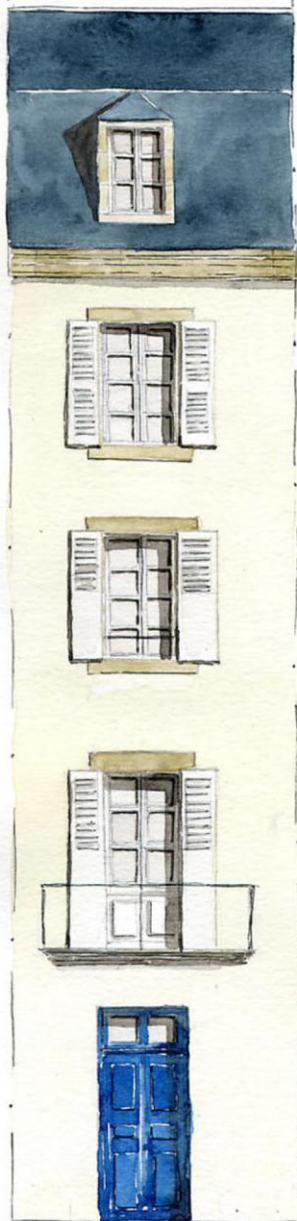
chaux sable eau



L'eau qui pénètre dans la fissure se retrouve directement au contact du mur, qui prendra l'humidité.

Dans un enduit en trois passes, l'eau ne peut s'infiltrer, car les éventuelles fissures dues au retrait lors du séchage, ne sont jamais en superposition.

LES COULEURS



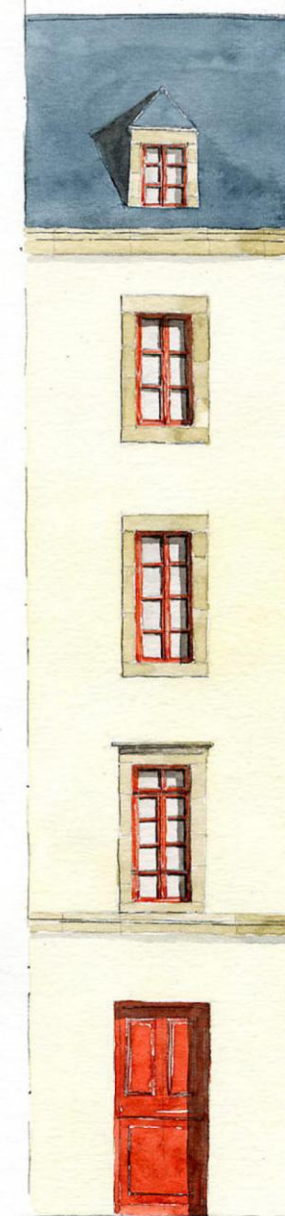
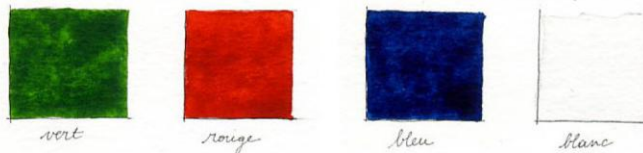
La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

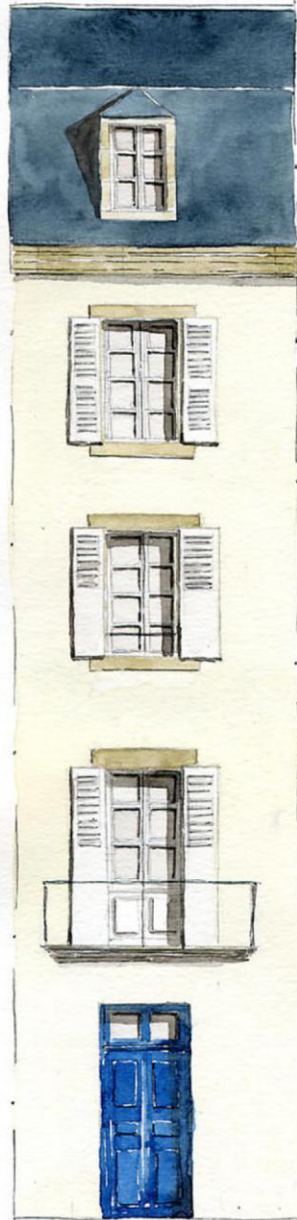
Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



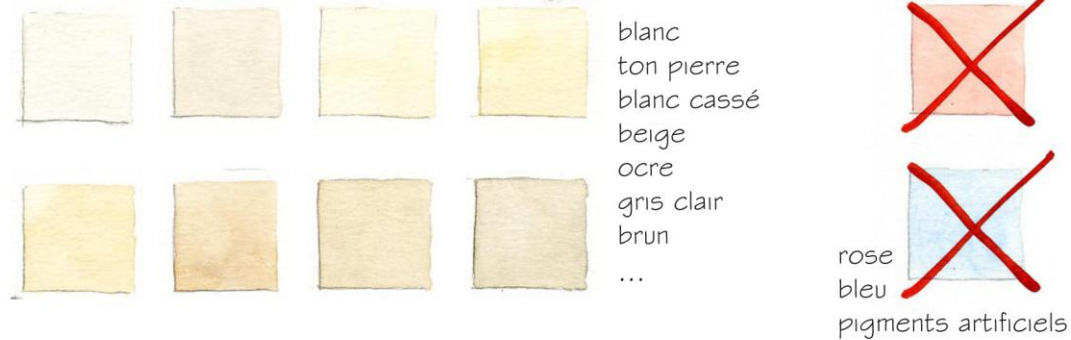
LES COULEURS



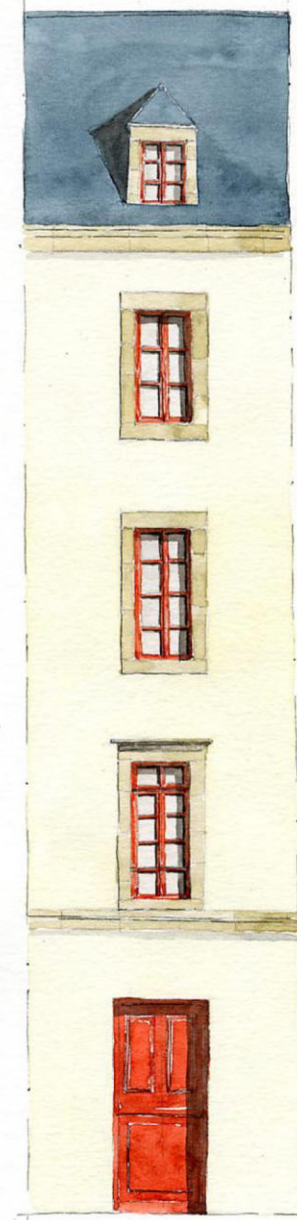
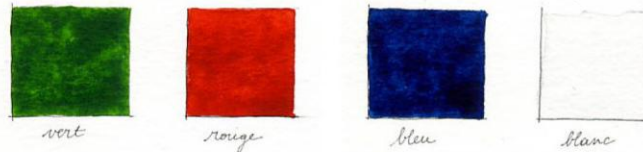
La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



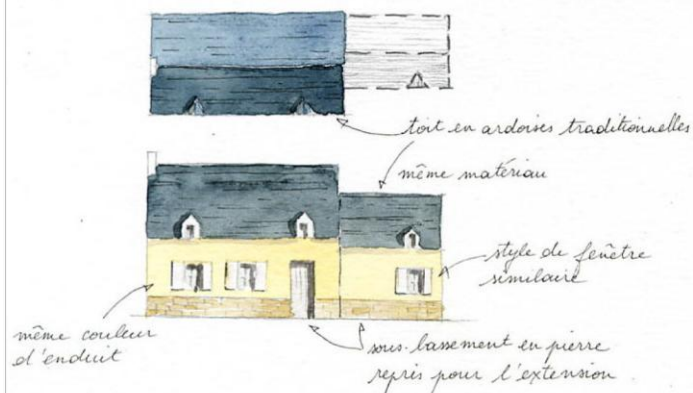
Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



LES EXTENSIONS - SURELEVATIONS

Il s'agit d'ouvrages constituant un volume à part entière, rajouté à l'habitation existante. Sa réalisation ne devra pas détruire le caractère original du bâtiment principal. Elle doit s'harmoniser avec le bâtiment existant et tenir compte de la typologie architecturale de la construction à laquelle elle se rajoute. Dans tous les cas, elle devra présenter des dimensions largement inférieures à celles du bâti principal.

Il existe deux grandes manières d'aborder un projet d'extension ou de surélévation: - en continuité avec l'architecture existante.
- en contraste avec l'architecture existante.



même matériaux
même style de fenêtre
même forme.
→ prolongement à l'identique de la construction existante.



La continuité:

L'extension peut être conçue comme le prolongement «à l'identique» de la construction existante pour affirmer une continuité entre la maison et l'extension. Pour cela, on utilisera les mêmes formes, les mêmes matériaux et les mêmes couleurs, afin d'obtenir une composition uniforme, ou bâtiment unitaire.

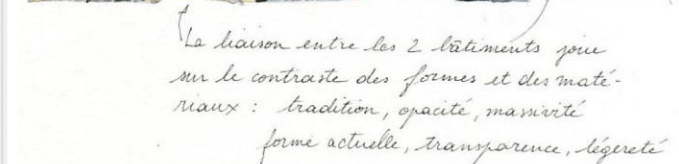
Le contraste:

L'extension peut être projetée dans le but d'affirmer un contraste, d'établir un «dialogue» architectural complémentaire avec le bâtiment existant.

L'emploi de matériaux, de formes et de choix constructifs différents de ceux utilisés pour la construction existante devra être réfléchi, afin que le nouveau bâtiment (l'association du bâtiment initial et de l'extension) s'intègre à son environnement.

Ce type d'intégration d'un volume d'expression contemporaine en contraste avec le bâtiment existant est particulièrement délicat, et il est fortement conseillé de faire appel à un architecte.

projet d'extension à Plounevez-Lochnst.
Architectes: Pabst et Pantz
On distingue très bien la forme caractéristique de la maison bretonne et son ajout contemporain.



LES FENÊTRES DE TOIT

Aménager les combles d'une maison est souvent l'occasion de l'agrandir d'une ou plusieurs pièces.

Les fenêtres de toit sont des éléments qui participeront entièrement à l'architecture de la maison, et leur installation, comme toute modification de menuiserie ou d'enduit, aura un impact sur l'aspect extérieur du bâtiment. Elles devront donc participer à la composition de la façade.

Fenêtres axées:

Participant à la composition de la façade, les fenêtres de toit doivent être pensées en fonction des autres ouvertures existantes en façade. Elles seront donc axées par rapport à celles-ci.

Formes verticales:

Privilégier les formes verticales: A l'image des ouvertures en façade, les fenêtres de toit devront être plus hautes que larges d'au moins 20 cm.

Position en toiture:

Si la fenêtre de toit fait entrer la lumière dans la pièce, elle doit également ouvrir la maison sur le paysage.

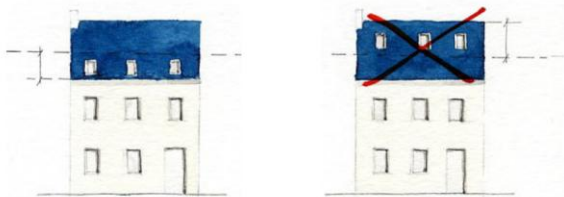
Pour cela, privilégier les fenêtres de toit en partie basse de la toiture.



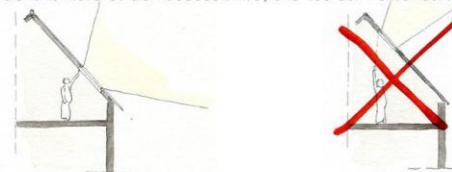
Les fenêtres de toit ne sont pas axées avec les ouvertures existantes en façade. La composition n'est pas harmonieuse.



De même que les ouvertures en façade sont verticales, les fenêtres de toit seront plus hautes que larges.



Positionnées dans le bas de la toiture, les fenêtres de toit offriront, en plus de la lumière et de l'accessibilité, une vue sur l'extérieur.



Encastrement:

Les fenêtres de toit doivent être intégrées de façon discrète dans la couverture. Elles devront donc être encadrées de façon à ce que le vitrage soit placé au nu de l'ardoise.

Distinction toit-mur:

Dans l'architecture traditionnelle, il est nécessaire de distinguer le toit des murs, tant en matériau qu'en couleur. C'est pour cela que les ouvertures assimilant fenêtre en façade et fenêtre de toit dans le même ensemble ne répondent pas à cette volonté de distinction.

Les pleins et les vides:

De même que dans la composition d'une façade, les pleins sont plus importants que les vides. Les fenêtres de toit occuperont donc nettement moins de surface que la toiture ardoisée et on évitera leur multiplication.

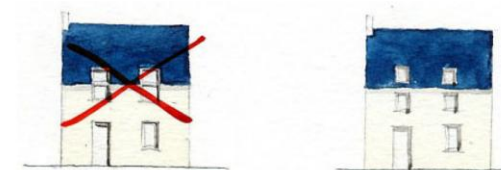
Il s'agit de trouver un équilibre et de bien considérer le besoin et la quantité de lumière désirée.

Les fenêtres de toit seront installées de façon ponctuelle, espacées et en nombre raisonnable.

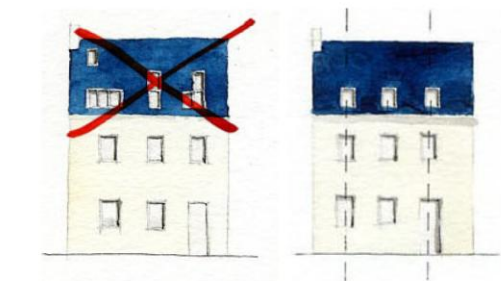
Le besoin ou de l'envie particulière d'une grande quantité de lumière (atelier de peinture), peut amener à la création d'une verrière.



Pour une bonne intégration dans la toiture, les fenêtres de toit devront se trouver au nu de l'ardoise.



Ce style de fenêtre pourra être remplacé par 2 fenêtres distinctes (1 dans la couverture et 1 dans la façade), ou par une fenêtre soit entièrement en façade soit entièrement en couverture.



Multiplier les fenêtres de toit peut nuire à la composition extérieure de la maison. Elles devront être installées selon les règles précitées (axées, verticales, en partie basse...) et en nombre raisonnable... à moins de projeter une verrière, qui elle, sera réfléchi en tant que telle.

Adresses utiles et Remerciements

ADRESSES UTILES

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU DU FINISTERE

Adresse : 13, rue Saint-Benoît - 22000 Saint-Brieuc

Téléphone : 2 96 60 84 70

Courriel : sdap.cotes-darmor@culture.gouv.fr

CAUE 22 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

29 Avenue des Promenades,

22000 Saint-Brieuc

TÉL. 02 96 61 51 97

caue22@wanadoo.fr

www.caue22.fr

TIEZ BREIZ Maisons paysannes de Bretagne

10 rue du Général Nicolet

35 200 RENNES

Tél. 02 99 53 53 03

Fax. 02 99 32 19 39

Mail : tiez-breiz@tiscalia.fr

Site : www.tiez-breiz.org

FONDATION DU PATRIMOINE

7, Blvd Solférino BP 90714

35 007 Rennes Cedex

Tél. 02 99 030 62 30

Fax. 02 99 31 40 45

Mail. Delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE

283 avenue du Général Patton

CS 21101 35711 Rennes Cedex 7

Tél. 02 22 93 98 12

Mail. valorisation.patrimoine@bretagne.bzh

REMERCIEMENTS

A :

- M. Yvon Le Jan, maire adjoint de Plouguenast-Langast ;
- M. Jean-Luc Colleu
- M. Jean Christophe Amice

pour leur accueil et leur aide précieuse.

Aux habitants de la commune pour leur accueil.

Bibliographie

Bibliographie

- AUTISSIER A., **La sculpture romane en Bretagne XI-XIIè siècles**, Rennes, PUR, 2005.
p. 278.
- DECENEUX M., **La Bretagne romane**, Rennes, Ouest-France, 1998, (coll. Références).
p. 54-55, 120-121.
- GUIGON P., **L'architecture pré-romane en Bretagne, le premier art roman**, Rennes, PEAO, 1993.
p. 11-12.
- HERVE COMMEREUC C., **Peinture murales de l'église Saint Gal de Langast, Côtes d'Armor**, Association pour l'Inventaire Bretagne, 1996, coll. Itinéraires du patrimoine.
- **Le patrimoine des communes des Côtes d'Armor**. Charenton-le-Pont : éditions Flohic, 1998, n°2, p. 644-1341 (le Patrimoine des Communes de France).p. 1055

Périodiques

- **MSHAB**, T. XXXVIII, 1952.
p. 18.
- **BMSAIV**, T. XII, 1878.
- **BSECDN**, T. LXVII, 1935.
p. 144-152.

Liens web

- [Lien vers la base Architecture Mérimée \(notice Monuments Historiques\)](http://www2.culture.gouv.fr) <http://www2.culture.gouv.fr>

Documents figurés

- **N°327. LE ROCHAY - Langast (C.-du-N.)** . Collection Lequien Ravalec Moncontour (A.D. 35 ; 6 Fi Langast 07).
- **N°328. LE ROCHAY - Langast (C.-du-N.)** . Collection Lequien Ravalec Moncontour (A.D. 35 ; 6 Fi Langast 06).

Documents d'archives

- AD Côtes d'Armor. Série M ; sous-série 6 M 928. Administration générale et économie (an VIII-1940). Statistiques : enquête sur les moulins à eau et à vent ; notice donnant la nature, la quantité et la valeur des matières premières employées, ainsi que le nombre des ouvriers et leur salaire. De Jugon à Paule, 1848.

Table des matières

Le label	1
Le Label	1
L'attribution du Label à Langast	2
La commune de Langast	3
Localisation	4
Langast	5
Un mot d'histoire	6
Le paysage de Langast	9
Caractéristiques : le sous-sol, le relief, l'eau	10
Types de paysages : bois	11
Types de paysages : bocage, zones agricoles, vallées	12
Le paysage aménagé	13
<i>Carte</i>	<i>13</i>
<i>Croix, chapelles</i>	<i>14</i>
<i>Moulins à eau, Ponts, biefs</i>	<i>15</i>
<i>Les voies de communications</i>	<i>16</i>

Le bourg de Langast	17
Caractéristiques : Implantation et voies de communication	18
Schéma urbain : Composition et évolution	19
Les éléments architecturaux majeurs	21
Typologie du bâti	25
Détails et décors architecturaux autour de la maçonnerie, toiture, ouvertures	27
Environnement paysager	28
Les villages de Langast	29
Implantation et morphologie	30
La construction de l'habitat rural	31
Typologie du bâti par époque de construction	32
Détails et décors architecturaux autour de la maçonnerie, ouvertures, toiture	33
Le patrimoine domestique	34
Les abords de l'habitat	35
Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager	36
Les mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage	37
Développement touristique	38
Le bilan du Comité Technique et Scientifique du Label	39
La qualité du patrimoine bâti du bourg	40
- <i>Bilan chiffré</i>	40
La qualité du patrimoine bâti des villages	41
- <i>Bilan chiffré</i>	41
- <i>Classement des villages</i>	42
Les critères qualitatifs	43

<i>La note globale</i>	44
<i>Les outils de sauvegarde</i>	
<i>du patrimoine bâti; La mise en valeur du patrimoine</i>	45
<i>Travaux : exemples à éviter</i>	46
<i>Travaux : exemples de bonne restauration</i>	47
La qualité du patrimoine bâti du bourg	48
- <i>Bilan chiffré</i>	48
- <i>Aperçu du bâti</i>	49
La qualité du patrimoine bâti des villages	53
<i>Villages remarquables</i>	53
<i>Les Essarts</i>	54
<i>Le Rocher</i>	55
<i>Village très intéressants</i>	56
<i>Pontgamp</i>	57
<i>Villages intéressants</i>	58
<i>Colizan</i>	59
<i>La Croix Blanche</i>	60
<i>La Métairie Neuve</i>	61
<i>La Ville-es-Riolay</i>	62
<i>La Villeneuve</i>	63
<i>Le Buchon Roussel</i>	64
<i>Le Fourgault</i>	65
<i>Le Haut de l'Allée</i>	66
<i>Le Montrel</i>	67
<i>Le Roscoët</i>	68
<i>Les Madrettes</i>	69
<i>Moulin des Essarts</i>	70

<i>Villages de moindre intérêt</i>	72
<i>Cassebreuil</i>	73
<i>Cocantin</i>	74
<i>Guinergamp</i>	75
<i>La Hardiais</i>	76
<i>La Prise</i>	77
<i>Le Breuil</i>	78
<i>Le Meurtel</i>	79
<i>Le Pertuis</i>	80
<i>Le Saut Thébault</i>	81
<i>Le Vauglin</i>	82
<i>Les Champs de Langast</i>	83
<i>Les Croisins</i>	84
<i>Livet</i>	85
<i>Moulin de Langast</i>	86
<i>Moulin du Bois</i>	87
<i>Pingast d'Allot</i>	88
<i>Pingast d'en Haut</i>	89

Annexes

	90
Critères de classification du label	91
Les prescriptions architecturales	93
Adresses utiles et remerciements	104
Bibliographie	105
Table des matières	106